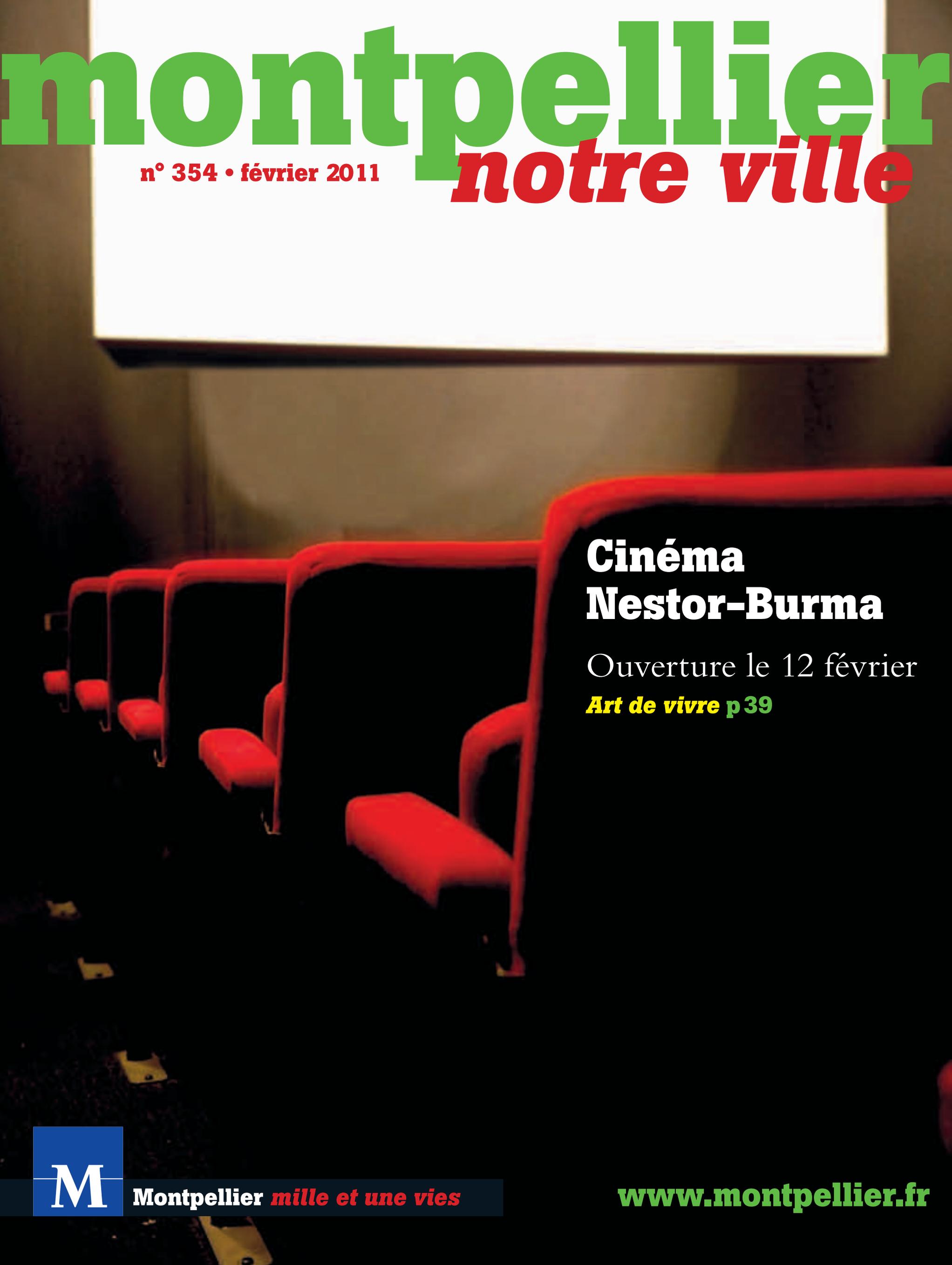


montpellier

n° 354 • février 2011

notre ville



Cinéma Nestor-Burma

Ouverture le 12 février

***Art de vivre* p39**

M

Montpellier *mille et une vies*

www.montpellier.fr

sommaire

P4 Nouvelles de la ville

Nouvel Hôtel de ville

Les Montpelliérains ont choisi de donner le nom de Georges Frêche à la place située devant la nouvelle mairie.



P14 La ville évolue

Tranquillité publique

Assurer la tranquillité des habitants est une mission quotidienne pour les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voirie, mais aussi pour de nombreux autres services et partenaires de la Ville.



P22 Quartiers

p22 Montpellier centre

Un atelier d'insertion joue la carte du développement durable.

p24 Cévennes

Amélioration de l'habitat aux Cévennes 1.

p26 Croix d'Argent

Les enfants découvrent leurs droits.

p28 Hôpitaux Facultés

Culture scientifique au parc zoologique.

p30 Mosson



Du théâtre amateur à la maison pour tous Marie-Curie.

p32 Port Marianne



Des jeunes élus au travail.

p34 Près d'Arènes

Des projets pour le quartier.

P36 Art de vivre

P 36 / Aires de jeu, champs de tension

La nouvelle expo photo du Pavillon populaire à partir du 25 février.

P40 / La tête et les jambes

Des stages sportifs et intellectuels pour les enfants pendant les vacances de février.

P42 / Aristide Cavaillé-Coll

L'histoire du plus illustre facteur d'orgue français du XIX^e siècle.

WWW. montpellier.fr

Montpellier a reçu le 14 janvier dernier, le Label Internet 4 @ récompensant la Ville pour la mise en œuvre d'un internet local citoyen. Cette récompense témoigne de l'effort de la Ville pour intégrer dans ses modes de fonctionnement, les nouvelles technologies de l'information, au bénéfice d'une plus grande efficacité dans le service rendu aux administrés.

kiosque



Le Tip Top hiver est disponible dans les points jeunes.



Le nouveau Tempo sera disponible dans les clubs de l'Age d'or à partir du 15 février.

Montpellier notre ville

Journal municipal d'informations
Directrice de la publication :
Hélène Mandroux
Directeur de la communication :
Cyril Lozano
Rédactrice en chef :
Marie-France Paulin
Rédacteurs : **Françoise Dalibon,**
Fatima Kerrouche, Serge
Mañoly, Laurence Nuel et Xavier
de Raulin
Photographes : **Frédéric Damerjji,**
Hugues Rubio et Ludovic Séverac
Direction de la communication
Mairie de Montpellier,
1 place Francis-Ponge
34064 Montpellier cedex 2
Tél.: 04 67 34 72 12
Conception : Anatome.Montpellier
Tél.: 04 67 91 75 75
Réalisation : +communication
Tél.: 04 67 40 35 54
Impression : IPS. Châteaurenard
Tél.: 04 90 24 21 00
Distribution : Adrexo. Montpellier
Tél.: 04 67 92 15 11
Médiaffiche. Montpellier
Tél.: 04 67 40 24 24
Dépôt légal février 2011

Si vous avez une information à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de contacter la rédaction :
Tél.: 04 67 34 88 08
Fax : 04 67 34 88 10
marie-france.paulin@ville-montpellier.fr



édito

Hélène Mandroux, maire de Montpellier

Montpellier, capitale de la biodiversité

L'actualité montpelliéraine du mois de janvier a été marquée par deux événements importants, sur lesquels je voudrais revenir, car ils illustrent parfaitement l'implication et l'engagement des collectivités locales en général et de Montpellier en particulier.

Je me félicite des premières Assises locales de la réussite éducative, conduites par Jean-Louis Gély, adjoint au maire en charge de cette délégation. La mobilisation importante, pendant les sept réunions organisées dans les quartiers, s'est confirmée le 15 janvier à la salle des rencontres. C'est un gage sérieux de la réussite du projet éducatif local, que met en place la Ville. Il permettra de donner un cadre formalisé à tous les acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation, afin de favoriser l'égal accès à l'offre éducative, une répartition géographique équitable et une meilleure communication. L'éducation est un pilier essentiel de la cohésion sociale et doit être une réponse forte au délitement que subissent de plus en plus de familles. Les collectivités territoriales doivent agir et elles agissent.

Favoriser l'égal accès à l'offre éducative

À Montpellier, j'ai placé, la réussite éducative, comme la priorité des priorités. Cela signifie que nous y mettons les moyens. Malgré le contexte de crise, le budget alloué à l'éducation est le seul qui augmente dans le budget de la Ville. Ce qui représente 37 millions d'euros par an. Entre 2008 et 2014, cinq groupes scolaires auront été construits. La Ville déploie plus de 1 200 agents dans les 117 écoles. Au sein de ces effectifs, je veux souligner l'effort considérable de la municipalité pour "déprécariser" les agents en les titularisant. Cette démarche est en lien direct avec l'objectif de réussite éducative que nous nous sommes fixés. Il contribue aux équilibres dans la société et favorise l'accès à l'égalité des chances. C'est avant l'entrée en 6^e que tout se joue pour l'avenir des enfants.

La ville a accueilli, du 17 au 19 janvier, la première réunion internationale de la Convention pour la diversité biologique, qui faisait suite au sommet mondial de la biodiversité à Nagoya au Japon. Une trentaine de participants étaient présents, représentant les villes de

Montréal, Curitiba, Paris, Bonn, Lisbonne, les gouvernements de France, du Brésil, de Suède, du Portugal, d'Inde, de Singapour et d'Afrique du Sud, ainsi que des agences internationales et des instituts de recherche. Pendant deux jours, nous avons travaillé à la mise en place d'une quinzaine de projets communs, incluant l'établissement de projets

de coopération, la désignation de référents pour la Convention, l'évaluation globale des liens entre biodiversité et urbanisation, ainsi que des projets de sensibilisation des habitants. À l'issue de cette réunion, j'ai accepté de devenir membre du comité consultatif de la Convention, aux côtés des maires de Montréal, Curitiba, Bonn et Nagoya, car je suis convaincue que les collectivités sont les mieux placées pour impulser des projets et entraîner dans leurs sillages des initiatives gouvernementales.

Nous allons également poursuivre en intensifiant notre collaboration avec la communauté de recherche fédérée, par Agropolis International, l'une des plus importantes au niveau national, voire européen.

Ces deux événements témoignent de l'implication croissante des collectivités dans des domaines qui dépassent leurs propres compétences. C'est en agissant localement, qu'on peut agir durablement, j'en suis convaincue. L'événement de février va dans le même sens. L'ouverture, le 12 février, du cinéma Nestor-Burna, à Celleneuve, prouve, une fois encore, que c'est la collectivité locale qui a fait le choix de s'engager pour sauver un cinéma de quartier et offrir aux Montpelliérains, un nouveau lieu de diffusion culturelle de proximité, alors que le désengagement de l'État dans les politiques culturelles n'a jamais été aussi criant.

Mes rendez-vous

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tient le lundi 7 février à 17h, à la salle des rencontres.

Cinéma Nestor-Burma

Inauguration du nouveau cinéma municipal, le 12 février à 12h, suivie d'un week-end portes-ouvertes.

Projet urbain

Cinq conférences, dont la première a lieu le 22 février à 18h, salle Rabelais, vont permettre de lancer le débat destiné à imaginer Montpellier dans 30 ans.

Conseil montpelliérain de la jeunesse

L'installation des nouveaux membres a lieu le 24 février à 18h, à la salle des rencontres.

Nouvelles de la ville

Actualités

Les Montpelliérains ont tranché, en répondant au sondage sur le choix de dénomination d'un lieu à la mémoire de leur ancien maire.

Ce sera la place

L'adresse du nouvel hôtel de ville de Port Marianne est donc toute trouvée : la mairie sera sise, 1 place Georges-Frêche. C'est à la suite de la concertation publique, menée sur deux mois, jusqu'au 31 décembre, que 11 042 Montpelliérains, exactement, se sont prononcés : via le coupon-réponse inséré dans le journal Montpellier notre ville, en déposant leur vote dans l'urne installée dans le hall de la mairie ou en cliquant sur le site internet de la Ville.

Le parvis de l'hôtel de ville est arrivé largement en tête des six sites soumis aux votes. Il a obtenu 4 819 voix, contre 2 856 voix pour la principale place d'Odysseum, 1702 voix pour la place de la Comédie, 994 voix pour le nouveau pont qui enjambrera le Lez et 671 voix pour l'avenue de l'Aéroport. C'est le maire, Hélène Mandroux, qui avait exprimé le souhait de donner le nom de Georges Frêche à un lieu de la ville, lors de son hommage rendu pendant le conseil municipal du 8 novembre dernier, faisant suite à son décès le 24 octobre. Elle a annoncé officiellement le résultat, à l'occasion de ses vœux aux Montpelliérains, le 5 janvier. La cérémonie s'est déroulée pour la dernière fois, dans la salle des rencontres de la mairie, édifiée il y a plus de 30 ans. « Georges Frêche a été maire de Montpellier pendant 27 ans, de 1977 à 2004, a-t-elle rappelé, bien plus longtemps qu'aucun autre des 58 maires de la ville avant lui, et cette dénomination est légitime ». Et ce, même si elle avoue qu'elle aurait personnellement préféré attribuer son nom, au nouveau pont de la République.

Un bel ouvrage d'art symbolique lui aussi. La décision des Montpelliérains doit être entérinée, par le vote des élus, le 7 février, lors du premier conseil municipal de l'année 2011. ■

Georges-Frêche!



Le choix a été obtenu avec 4819 voix, sur un total de 11 042 votants.

Un hommage légitime, pour celui qui fut maire pendant 27 ans.

Actualités

La Ville s'est lancée dans une démarche de modernisation de ses services, qui lui a valu la certification Qualiville®, attestant la qualité de son accueil.

Le sourire en plus



210 agents, dont la mission est d'accueillir spécifiquement le public, sont à votre service en mairie.

romptitude du décroché téléphonique, courtoisie, efficacité, écoute, confidentialité, clarté des informations, signalétique adaptée, optimisation des temps d'attente, confort d'accueil, ajustement des horaires, transparence et égalité dans la gestion des demandes, assistance aux personnes... Les services municipaux montpelliérains viennent d'être récompensés pour la qualité de leurs prestations. Le 19 janvier dernier, à l'Hôtel de Ville, Christine Sorli, représentant l'Afnor (association française de normalisation), a

remis officiellement à Hélène Mandroux, et aux membres du conseil municipal, la certification Qualiville. Ce label, décerné aux collectivités territoriales, est loin d'être une simple distinction, mais une garantie du haut niveau de qualité de service. La Ville a entrepris la modernisation de ses services en 2006. Lancé en 2009, le projet Qualiville® a été élaboré et déployé en interne. Il a impliqué l'engagement de tous, élus et agents, dans le cadre d'instances régulières réparties sur 18 mois, soit 7 comités de pilotage et 11 comités de

suivi. L'organisation du service au public a été entièrement repensée, par le biais d'un management participatif : remise à plat des procédures, formation du personnel, harmonisation des pratiques, développement de la polyvalence et du travail transversal, adaptation des locaux... Du "sur-mesure" destiné à répondre de façon optimale aux attentes des Montpelliérains.

Le label Qualiville® est un encouragement à poursuivre notre démarche qualité



Amina Benouargha-Jaffiol, adjointe au maire déléguée à la qualité des services de vie quotidienne

cessus d'amélioration continue du service rendu aux Montpelliérains. ■
Infos : www.montpellier.fr et 04 67 34 70 00

Un label délivré pour 3 ans

En novembre dernier, l'audit de la mairie, réalisé par l'Afnor, a mis en évidence le professionnalisme de ses 210 agents spécifiquement concernés, ainsi que la qualité du service rendu au quotidien par les 9 services municipaux : Accueil, Vie quotidienne, État-civil, Population, Administration des cimetières, Urbanisme, Action territoriale, Enfance et Éducation. Cette certification, délivrée pour une durée de trois ans, impose un audit de suivi tous les ans, pour permettre à la Ville de s'assurer sur le long terme, du respect de ses engagements. Dans cette perspective, la charte d'accueil est affichée dans chaque service. Elle précise les engagements que la Ville s'est imposés. Afin d'évaluer la qualité de ses prestations, une enquête de satisfaction annuelle est réalisée également auprès des usagers

et une fiche de suggestions-réclamations est mise à leur disposition à chaque poste d'accueil.

Tout ceci contribue à un processus d'amélioration continue du service rendu aux Montpelliérains. ■
Infos : www.montpellier.fr et 04 67 34 70 00

Consultation du budget primitif

Un exemplaire du budget primitif 2011 de la Ville de Montpellier, voté par le Conseil municipal du 13 décembre dernier, est consultable par les Montpelliérains aux heures d'ouverture, dans les lieux suivants : à l'Hôtel de Ville, à la médiathèque Emile-Zola, dans les mairies annexes de la Mosson et François-Villon, dans les maisons pour tous Georges-Brassens, L'Escoutaire, Albert-Camus, Albert-Dubout, Marie-Curie, Marcel-Pagnol, Méлина-Mercouri et Paul-Emile-Victor.
Infos : www.montpellier.fr

Recrutement d'animateurs

La Ville de Montpellier recrute, dans le cadre de son contrat étudiant, des étudiants titulaires du BAFA :

- pour ses écoles maternelles, afin d'assurer l'accueil des enfants, pendant le temps méridien, de 11h45 à 13h45,
- pour ses centres aérés, pendant les vacances scolaires.

Infos : service Éducation, 04 67 34 74 09 et www.montpellier.fr

Concours jeune talent BD

Ce concours proposé par la Ville, dans le cadre de la Comédie du livre, se décline cette année sur le thème *Impressions*. Si vous êtes amateur, Montpelliérain et avez moins de 35 ans, vous avez jusqu'au 31 mars pour envoyer vos planches. Elles seront évaluées autant pour la qualité des dessins, que pour l'originalité du scénario. Deux catégories (- 18 ans et 18-25 ans) sont ouvertes cette année. Toutes les planches seront exposées au kiosque Bosc, pendant la Comédie du livre et un album spécial, rassemblant une sélection des meilleures planches, sera édité.

Règlement : www.comediedulivre.com et www.tiptopmontpellier.fr

Ce qu'on est en droit d'attendre

- Des réponses en moins de 15 jours aux courriers et réclamations.
- Les demandes d'acte d'état civil formulées sur www.montpellier.fr traitées immédiatement ou en moins de 4 jours.
- Une réponse en 4 sonneries maximum au standard téléphonique.
- Des guichets ouverts entre 12h et 14h et certains jusqu'à 18h.

Que trouve-t-on sur le site Internet ?

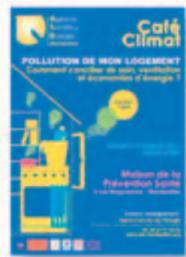
- Des formulaires téléchargeables (dossiers d'inscription...).
 - Des téléservices locaux (demandes de copie d'actes...).
 - Des téléservices nationaux (suivi de renouvellement de carte d'identité, de passeport...).
 - Des tableaux de fréquentation des services Vie quotidienne, Population, État-civil Éducation Enfance, urbanisme, pour connaître les créneaux horaires, qui évitent de faire la queue aux guichets.
 - Un guide des droits et démarches administratives
- Infos : www.montpellier.fr (cliquez sur démarche).

Actualités

Formations pour les associations

Des formations destinées aux responsables et membres du conseil d'administration des associations montpelliéraines viennent de débiter à la Maison de la Démocratie (16 rue de la République). Ces modules ont pour thème la connaissance des rouages associatifs : *Le fonctionnement du portail associatif* (22 février, 22 mars, 19 avril), *Le brevet Premiers secours* (15, 16 et 17 février, 24 et 25 novembre), *La fiscalité d'une association* (8 février), *Les bases de la comptabilité d'une association* (17 mars), *La responsabilité des dirigeants et l'assurance* (29 mars), *La fonction d'employeur* (19 avril) et *Renseigner un dossier de subvention* (10 mai, 23 juin). **Inscriptions** au 04 34 88 75 25 et par mail à permanences.associations@ville-montpellier.fr

Comment assainir sa maison ?

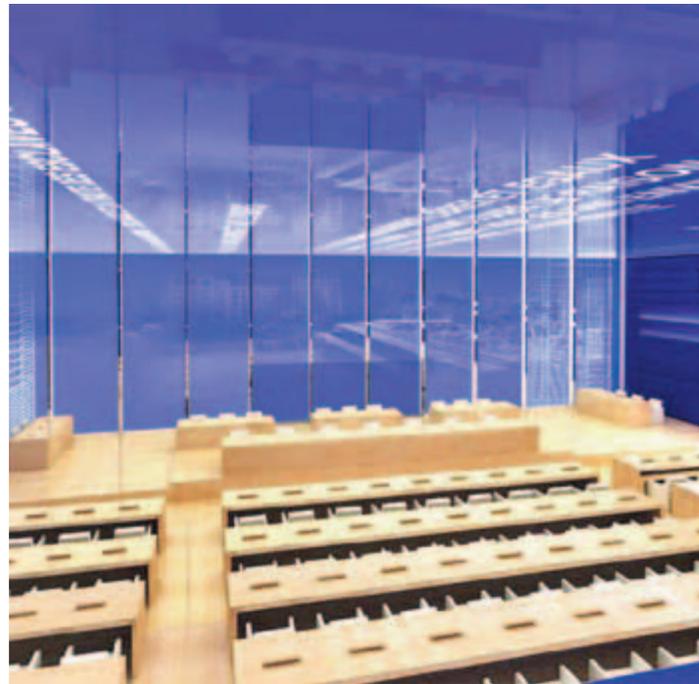


Le 8 février à 18h30, le Café Climat organisé par l'agence locale de l'énergie (ALE) dans les locaux de la Maison de prévention santé a pour thème *Pollution de l'air : assainir sa maison*. La pollution de l'air intérieure se présente sous différentes formes (moisissures, odeurs, acariens) pouvant entraîner des pathologies bénignes (gènes, irritations...) ou plus graves (allergies, maladies cardio-respiratoires...). Il s'agit donc de concilier air sain, ventilation et économies d'énergie. Des professionnels et des conseillers de l'ALE donneront une information complète et des solutions pour mieux respirer chez soi. Entrée libre. **Infos** : ALE, esplanade Charles-de-Gaulle, 04 67 91 96 96.

Le futur hôtel de ville se dessine au rythme de l'achèvement des travaux. La salle du conseil municipal sera à la hauteur de la 8^e ville de France.

Bleu comme le blason

Imaginez. Vous êtes sur la place Georges-Frêche, faisant face à la nouvelle mairie. Le grand vitrail monochrome bleu, situé au-dessus du hall d'accueil constitue les vitres, de la salle des rencontres (au 1^{er} étage) et de la salle du conseil municipal (au 2^e étage). Des lieux éminemment symboliques pour la vie de notre commune, tournés vers la ville et qui seront visibles de loin le soir, quand ils seront éclairés. La salle du conseil municipal sera terminée en dernier, son équipement et ses finitions nécessitant un soin particulier. Tout comme à l'extérieur, le bleu sera omniprésent à l'intérieur. Ses concepteurs Jean Nouvel et François Fontès l'ont voulu ainsi : « Bleu comme le ciel, comme la mer, comme le blason de Montpellier ». Et ce sera véritablement un petit bijou empreint de prestige, alliant l'esthétique au côté fonctionnel, avec une bonne acoustique, une excellente visibilité de toute part et une technologie de pointe. Prévue initialement pour 63 conseillers, selon le nombre actuel d'élus au conseil municipal, ses 530 m² ont finalement été redessinés, pour pouvoir accueillir 102 élus, dans la perspective d'une évolution éventuelle de nos institutions. Les sièges, disposés en gradin constant, face à la tribune, où siègeront le maire, les élus et les responsables de l'administration, seront en bois clair. Tout comme l'ensemble du mobilier, dessiné spécia-



La salle du conseil municipal, vaste et moderne, pourra également servir de salle de conférence.

lement, et sur mesure, par Jean Nouvel. Un matériel de vote électronique y sera intégré, permettant de respecter le secret du vote. En mezzanine, 83 places pour le public et 12 places pour les journalistes. L'éclairage sera périphérique et 3 écrans offriront une visibilité optimale de toute part. Enfin au plafond, sur une toile tendue, une œuvre d'art, réalisée par le photographe Alain Fleisher, déclinera le thème des libertés. ■

Avis d'enquête publique

Par arrêté municipal du 10 janvier 2011, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU). Cette procédure tient lieu d'enquête préalable à la caducité des règles d'urbanisme du lotissement Les Hauts de la Croix d'Argent, pour une durée de 29 jours consécutifs, **du lundi 14 février au lundi 14 mars** inclus. Les pièces des dossiers, ainsi que le registre d'enquête correspondant, sont déposées à la mairie, dans le hall d'accueil (salle 3), pendant toute cette période. Chacun peut venir

prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête, du lundi au vendredi inclus (sauf jours fériés), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Éric Durand, consultant en énergie et environnement, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision de la présidente du Tribunal administratif du 21 décembre 2010. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie, dans le hall d'accueil :

- le 14 février, de 8h30 à 12h,
- le 2 mars, de 13h30 à 17h,
- le 8 mars, de 8h30 à 12h,
- le 11 mars, de 13h30 à 17h.

Il est également possible de

lui adresser des observations écrites, en précisant sur l'enveloppe l'objet de l'enquête publique dans le cadre de laquelle les observations sont faites, à l'adresse suivante : commissaire enquêteur, mairie de Montpellier, 1 place Francis-Ponge 34064 Montpellier cedex 2. Le public pourra recueillir toutes les informations utiles sur les projets de modification du PLU et de caducité des règles d'urbanisme du lotissement Les Hauts de la Croix d'Argent, auprès de la Direction aménagement programmation (DAP), aux heures d'ouverture des bureaux, du

lundi au vendredi inclus (sauf jours fériés), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au Carré Montmorency (3^e étage), 474 allée Henri-II-de-Montmorency (arrêt tramway Léon-Blum). Dès leur remise à la Ville, les rapports et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la DAP. À l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal sera compétent pour approuver le projet de modification du PLU et décider de la caducité des règles d'urbanisme du lotissement Les Hauts de la Croix d'Argent. ■

Actualités

Voiries. Un programme de réfection est en cours, jusqu'en 2014. Il est coordonné pour minimiser la gêne au maximum.

On déroule le tapis de bitume !

« Il ne s'agit pas question d'avoir à rouvrir une chaussée, une fois qu'elle aura été refaite à neuf, au moins pendant 3 ans », explique Serge Florence, 1^{er} adjoint au maire délégué à la qualité de l'Espace

dispose maintenant d'un outil efficace, qui va lui permettre d'optimiser la gestion patrimoniale de sa voirie. Des travaux de réfections ont été programmés jusqu'en 2014, selon une démarche structurée,

ont débuté en 2010. Ils sont déjà achevés sur l'avenue de la Justice de Castelnaud, le boulevard Vieussens ou la route de Mende. La programmation 2011 est en cours, pour permettre une réalisation des premiers travaux dès le printemps. Elle est le résultat d'une hiérarchisation, qui s'établit au fur et à mesure de la réception des réponses des gestionnaires de réseaux, toutes attendues avant le mois de mars. La liste ci-dessous donne un aperçu de ce qui sera réalisé en 2011, sachant qu'aucun calendrier précis ne peut encore être proposé. Les réfections en question s'effectueront uniquement sur la section de rue dont les délimitations sont précisées entre parenthèses. Pour chaque chantier, les travaux consisteront à poser une couche de roulement neuve sur les voies, et également sur les trottoirs, s'ils sont en mauvais état. Il n'y aura pas de transformation majeure, si ce n'est la réalisation systématique, s'ils n'existent pas, de plans inclinés en bordure des trottoirs, pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. ■



Les voies du boulevard Vieussens, refaites fin 2010.

public. Telle est la consigne transmise à tous les gestionnaires de réseaux qui interviennent dans les rues, en creusant des tranchées pour faire passer leurs câblages et tuyauteries pour l'eau, l'électricité, l'assainissement, le gaz ou les télécommunications. À la suite de l'audit commandé par la Ville pour connaître l'état des chaussées et trottoirs sur toute la commune, le verdict a été rendu. La municipalité rée, tablant sur un montant d'1 million d'euros par an. Le choix des voies à refaire est le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs : l'état de dégradation de la voie en question, son importance en terme de trafic quotidien et la prise en compte des travaux de réseaux des différents maîtres d'ouvrages (ERDF Veolia, GDF, etc.), ceux à réaliser à plus ou moins long terme. Des chantiers, les plus urgents,

Les voies qui seront refaites en 2011

- **Avenue Raimbaud-d'Orange** (entre av. Poitiers et rue Bigot)
- **Avenue Guilhem-de-Poitiers** (entre av. d'Orange et Europe)
- **Rue Frédéric-Bazille** (entre bds Strasbourg et Cordès)
- **Rue de la Croix** (entre rues Bassin et Eglise)
- **Rue François-Dezeuze** (entre av. Colline et rond-point Armée)
- **Voie Domitienne** (entre rue Jasmins et av. Flahault)
- **Rue de la Figairasse** (entre rues Plateau et Croix de Figuierolles)
- **Rue Louis-Lépine** (entre rues Nobel et Fizeau)
- **Rue Alfred-Nobel** (entre rues Marconi et Lépine)
- **Rue de Montasinos** (entre imp. Mésanges et rue Gélinothés)
- **Rue du Pas du Loup** (entre rue Chengdu et impasse Maupassant)
- **Rue du Pioch de Boutonnet** (entre allée Chanteclerc et rue Bonesta)
- **Rue du Pont de Lavérune** (entre rues Bouisses et Bouissettes)
- **Boulevard Renouvier** (entre rue Cardaire et rue Chaptal)
- **Avenue Frédéric-Sabatier-d'Espéran** (entre rues Triolet et Dunant)
- **Avenue de Saint-Clément** (entre rues Carrieu et Michel-Ange)
- **Avenue de Toulouse** (entre rues Bougainvilliers et Chasseurs)
- **Rond-point Alexandre-Yersin**
- **Rue du 56^e Régiment** (entre avenue Lepic et rue de la Croix du Capitaine)
- **Avenue du Maréchal-Leclerc** (entre rues Razeteurs et Fenouils)
- **Rue Michelet** (entre rues Jeu de l'Arc et rue Saint-Gilles)
- **Avenue de Monsieur-Teste** (entre rue Eiffel et imp. Fitzgerald)
- **Avenue du Pic Saint Loup** (entre rue Krafft et imp. Labat)
- **Rue Vatel** (entre rues Savarin et Pont de Lavérune)



Que sera notre ville dans 30 ans ?

Montpellier, capitale régionale devenue métropole, rayonne sur un territoire de plus en plus large et se doit de relever de nouveaux défis. Ce tournant impose de revisiter le projet urbain : que sera notre ville dans 30 ans ?

Ce projet urbain, initié par la ville, est avant tout humain : il s'agit de créer l'environnement capable d'améliorer le bien-être de tous et de renforcer le lien social. L'avenir est un défi. En l'anticipant, il devient promesse. Ce projet ambitieux, qui engage notre avenir, réclame l'attention et la participation de tous. Cinq conférences vont permettre de lancer le débat, en abordant successivement, jusqu'en septembre, les thèmes de la culture, la nature en ville, la société, l'habitat, le travail et la mobilité.

La première conférence a lieu le 22 février, de 18h à 20h, salle Rabelais, sur le thème du rôle de la culture dans un projet urbain. Elle sera animée par les exposés d'Emmanuel Négrier, directeur de recherche en science politique au CNRS et de Pascal Lebrun-Cordier, professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, puis sera suivie d'un débat. L'entrée est libre. Dans les mois qui viennent, l'élaboration du projet urbain va s'accélérer. Il sera notamment abordé dans le cadre du Printemps de la démocratie. Nous y reviendrons dans les prochaines éditions.

Infos : www.montpellier.fr

La ligne 3 avance

Les travaux de la 3^e ligne de tramway progressent vite. Ci-dessous, les modifications majeures de février.

Avenue des Moulins mise à sens unique entre rue Pilory et rond point d'Alco.

Rue des Bureaux ouverte à la circulation.

Rue de Clémentville mise à sens unique.

Place Saint-Denis, construction des voies.

Rue de l'Agathois fermée à la circulation.

Rue Sainte-Barbe, circulation alternée.

Route de Lodève et rues Pilory et d'Alco mises à sens unique.

Rue Truc-de-Leuze mise en impasse.

Carrefour des avenues Bringuier et Lodève, bretelles d'accès nord-ouest fermées.

Rue des Araucarias fermée.

Avenue de Lodève, à sens unique depuis les rues Clémentville et Sureaux.

Rue André-Michel, accès riverains uniquement.

Rue Paul-Brousse fermée au carrefour de la rue Michel.

Rue Durand, circulation réservée aux bus et riverains.

Rue d'Alger, accès fermé depuis le boulevard de l'Observatoire.

Infos : www.ligne3-montpellier-agglo.com

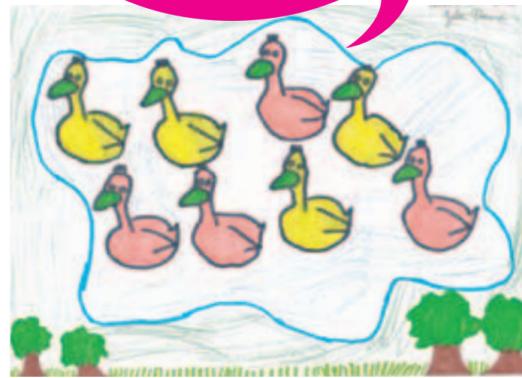


Actualités

Biodiversité. Des écoliers de CM1 de l'école Jules-Verne ont travaillé sur préférés. Ils ont aussi dessiné leur "parc idéal", celui qu'ils aimeraient voir

Observer la nature et imaginer un parc

La Comédie. Nous aimons cet endroit parce qu'il y a des jeux et il y a un petit lac, et il y a une fontaine. Il y a un grand kiosque où nous pouvons jouer et puis, il y a des pigeons, des pies et plein d'autres sortes d'oiseaux. On trouve aussi un manège et l'opéra, des restaurants, puis le tramway qui passe.
Mina, Céline et Ly-Lou



Les élèves et leur institutrice se sont passionnés pour ce projet. Ils ont présenté au maire leur travail lors de sa visite dans le quartier centre.

En début d'année scolaire, la maison de quartier Frédéric-Chopin a contacté l'école Jules-Verne pour présenter son projet expérimental mené sur l'environnement. Un travail qui permet en aménageant le parc qui jouxte la maison, de reconstituer les

habitats des animaux des jardins (hérissons, oiseaux...). « La directrice de Frédéric-Chopin est venue nous exposer le projet, explique Myriam Commandré, professeur d'une des classes de CM1. C'est ainsi que nous avons convenu de participer à une journée de

sensibilisation à la nature au mois de décembre.

Les enfants et la nature

Le 7 décembre, les écoliers se sont divisés en quatre groupes. Le premier a planté des arbustes dans le parc avec

Le lac de la Comédie. C'est un grand lac paisible entouré de verdure. En été, on peut y trouver des canards qui y nagent. L'eau est verte, d'est dommage qu'elle soit polluée par les habitants ! Autour de ce lac, il y a un endroit où l'on peut jouer ou se reposer. À côté, il y a un bois où les canards pondent leurs œufs.
Myriam, Mathilde, Siham, Hemma



Nous travaillons sur le parc Méric. C'est un parc dans la forêt. Et aussi, il se trouve derrière une rivière. Et on peut observer les oiseaux dans leur nid. Il y a un grand champ de fleurs et nous pouvons grimper aux arbres. On peut se promener ou faire du jogging. Et il y a plein de passages secrets.
Enzo, Lilian, Hugo



les parcs et jardins de la ville. Ils ont donné leur vision sur leurs espaces verts réaliser.

Actualités

les jardiniers du service des espaces verts de la Ville. Un autre, avec l'aide de l'animateur de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), a observé les oiseaux, pour essayer de comprendre leur habitat. Le troisième a fait de la reconnaissance d'oiseaux à l'aide de jumelles et de planches ornithologiques. Quant au dernier, il a planché sur la maison bioclimatique construite à Chopin. Une fois en classe, chacun de ces ateliers a fait l'objet d'un retour, afin de présenter le travail effectué.

« Quelques jours avant, nous avons essayé de réfléchir aux endroits naturels de la ville qu'ils connaissent. Des lieux où ils sont en contact direct avec la nature, le projet s'intitulant *Des enfants, des arbres, des oiseaux, une ville* », poursuit l'institutrice.

À ce propos, les écoliers ont écrit, à plusieurs mains, des textes sur ces lieux qui leur sont familiers. « Bien qu'ils

soient très citadins, l'école étant située dans le centre ville, les enfants connaissent bien certains parcs et ils ont eu des idées. En discutant il y a eu des choses intéressantes qui sont ressorties. Ils ont beaucoup parlé du parc Méric qui est à proximité de l'école. Ils ont vraiment une expérience très personnelle. Certains m'ont dit : "maîtresse, quand on passe sous les buissons, il y a comme des passages secrets". Ils ont leurs cachettes là-bas ».

La deuxième idée a été de leur demander de dessiner leur parc idéal. Celui qui leur plairait le plus s'ils devaient en imaginer un de toute pièce. « Là, ça a été un peu plus farfelu, si je puis dire, mais toujours avec autant d'idées. Ils ont dessiné un parc à skate, un parc méga toboggan, un parc piscine ».

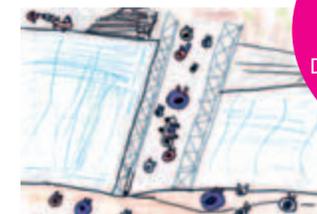
À vous de découvrir, sur ces deux pages, leur travail créatif haut en couleurs ■



L'endroit que nous aimons bien est le Jardin des Plantes. Le Jardin des Plantes est un endroit où il y a toutes sortes de plantes, d'arbres, de fleurs, etc. Il y a des fontaines, des endroits pour se reposer, des buissons pour se cacher, des oiseaux, des pièces d'eau. On aimerait qu'il y ait des kiosques pour pouvoir pique-niquer. On aime bien le Jardin des Plantes parce que c'est un endroit naturel où l'on peut découvrir de nouvelles sortes de plantes, des fleurs et des herbes aromatiques.
Li-Lù, Sabrina



Le parc Méric est un endroit naturel où coule le Lez. Nous adorons ce parc, parce qu'il y a beaucoup d'animaux. Nous avons choisi ce parc parce que nous aimons bien la rivière, la forêt, les serpents, les oiseaux, les canards et les petits lapins. Dans le parc Méric, il y a un passage sous une barrière et des passages secrets. Et il y en a plein ! Il y a un passage près d'une fontaine. C'est un endroit très agréable !!!
Célia, Margot



Actualités

Hommage à Jacqueline Bégin



Hélène Mandroux a tenu à rendre un hommage appuyé à Jacqueline Bégin, décédée le 12 janvier dernier. « C'est une femme qui s'est engagée politiquement au service de la ville et de ses habitants et à qui Montpellier doit beaucoup ». Née le 30 mai 1935 à Épinal, Jacqueline Bégin, membre du groupe PS, a été élue au Conseil municipal de 1989 à 2001. Elle fut d'abord conseillère municipale de 1989 à 1995, puis adjointe au maire de 1995 à 2001. Elle a été successivement déléguée aux Droits de la Femme, puis à la Cuisine centrale, à l'Age d'Or et aux Restaurants scolaires. « Au cours de ses mandats, a précisé le maire, elle s'est notamment distinguée pour sa très grande implication dans le jumelage avec Heidelberg et a contribué plus spécifiquement au jumelage du quartier Les Aubes / La Pompi-gnane avec le quartier de Kirchheim à Heidelberg qui perdure depuis plus de 40 ans ». Pour marquer également son engagement aux côtés des seniors de la ville, pendant de longues années, le maire a choisi d'attribuer son nom au club de l'Age d'or qui ouvrira fin 2011, dans le quartier Saint-Martin.

Le CCAS, en partenariat avec EDF, aide les personnes en difficulté à sortir de l'engrenage de la précarité énergétique, par un accompagnement personnalisé.

Il y a toujours une solution

Des factures d'électricité impayées qui s'amoncellent, et c'est la descente aux enfers. Un engrenage qualifié de précarité énergétique, qui conjugué les difficultés à s'acquitter de ses factures énergie, à une faiblesse des revenus et à une mauvaise qualité thermique du logement. Outre le stress et la marginalisation progressive, les conséquences sont terrifiantes en termes de santé : pathologies respiratoires dues à l'humidité et les moisissures, surmortalité hivernale, risques d'intoxications. Dans un budget familial, la part consacrée aux charges d'énergie avoisine fréquemment 15%. Chez les personnes à faibles revenus ou allocataires des minima sociaux, elle peut atteindre 30%. La probabilité pour eux à avoir des difficultés à payer leurs factures est donc grande. Avec son lot de menaces, dont celle d'être victime d'une coupure du courant.



Une aide pour se réapproprier sa situation.

Sachant que chacun doit pouvoir accéder à un minimum d'énergie pour vivre décemment et que ce droit à l'électricité est un devoir de solidarité de la collectivité, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a fait le choix de porter assistance aux personnes touchées par la précarité énergétique. Une mission facultative qu'il a mise à profit, en aidant les personnes à faire face aux impayés d'électricité. Ce dispositif vient en complément du fonds de solidarité

énergie (FSE), attribué par le Département. Mais face au nombre croissant de demandes d'aides auxquelles il est confronté au quotidien, le CCAS a souhaité renforcer sa lutte contre la précarité énergétique, en mettant en place un partenariat avec EDF. Selon les termes de la convention officialisant l'accord, qui sera signée le 16 février, les co-contractants, la Ville et l'opérateur d'électricité, s'engagent à « collaborer étroitement, pour aider les personnes démunies à honorer leurs impayés », mais aussi à « réaliser des actions de formation et de sensibilisation aux économies d'énergie ». Le système fonctionne déjà. Des formations ont été dispensées au personnel du CCAS par les conseillers solidarité d'EDF, pour leur permettre de compléter leur accompagnement social par une information : sur les contrats et les factures, sur la tarification de première nécessité (TPN), sur les modes de paiement mensualisés, etc. Mais aussi sur l'intérêt de réduire sa consommation d'énergie. L'apprentissage des éco-gestes, qui est dispensé, est destiné à sensibiliser sur les comportements énergivores et à induire une consommation plus responsable : utilisation de lampes basse consommation, coupe-veille des appareils électriques, ... Une action pédagogique destinée à ce que chacun puisse se réapproprier sa situation. ■

Infos : 04 99 52 77 00

La société Saint-Vincent-de-Paul apporte un soutien efficace aux plus démunis.

Solitude rime avec sollicitude



À l'épicerie solidaire, rien n'est cher, mais rien n'est gratuit.

« La lutte contre la solitude est notre cheval de bataille », explique Yvette Camilleri, présidente départementale de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Cette année, nous sommes la locomotive de la campagne *Pas de solitude dans une France fraternelle*, que nous menons avec 24 associations partenaires. Elle est labellisée "Grande

cause nationale 2011". Son objectif est de faire prendre conscience à chacun qu'il peut agir, en prêtant tout simplement attention à ceux qui vivent près de lui. Personnes marginalisées, personnes âgées, malades ou hospitalisées, demandeurs d'asile... la société de Saint-Vincent-de-Paul multiplie les visites et les attentions, en direction des victimes de l'indifférence. Au début de l'hiver, elle a ouvert, 24 rue Bernard-Délicieux, un lieu d'accueil permettant d'héberger en cas d'alerte de niveau grand froid, une dizaine de personnes en grande difficulté, envoyées par le Samu social ou le CHU. Ces mesures viennent renforcer les actions, mises en place à l'année, dans les locaux de la société.

10% de hausse de fréquentation
À l'épicerie solidaire Le Pain partagé, par exemple, les personnes dans la précarité peuvent venir acheter des produits alimentaires de première nécessité, à moindre

coût. 6 900 personnes en ont bénéficié en 2010. Le restaurant d'entraide sert des repas complets, tous les midis, au prix d'1,50€, à quelque 160 personnes. « Cette année, la fréquentation a accusé une hausse de 10% », ajoute la présidente. La Société Saint-Vincent-de-Paul a donc décidé de renforcer la distribution des repas gratuits, le soir : les jeudis à 20h au Plan Cabanes et les mardis et vendredis, à 18h30, sur le parvis de la cathédrale Saint-Pierre. Quant au vestiaire, il habilite et équipe gratuitement, ou à petit prix, jusqu'à 6 000 personnes par an. Le 23 mars, à partir de 17h, au salon du Belvédère (Corum), vous pourrez manifester votre solidarité envers les laissés pour compte, en assistant au concert organisé par la société Saint Vincent-de-Paul. Au programme : musique classique, hip-hop, gospel, salsa... Un éclectisme qui reflète la diversité des visages de la solitude. ■

Infos : 24 rue Bernard-Délicieux, 04 99 63 69 10 et www.ssvp.fr

Actualités

La Ville réorganise l'accueil proposé dans ses 117 écoles, afin de recevoir l'agrément ALAE, une garantie de qualité.

Les enfants sont gagnants



Les écoliers sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés.

L'offre de loisirs proposée par la Ville, pendant les temps périscolaires, est en passe d'être labellisée Accueils de loisirs associés à l'école (ALAE) dans les 117 établissements scolaires, répartis dans les 7 quartiers de Montpellier. Pour recevoir cet agrément annuel, accordé et contrôlé par la direction départementale de la cohésion sociale, la Ville a dû se conformer à un mode d'organisation très exigeant. Elle a procédé progressivement, depuis l'an dernier, en adaptant les normes, imposées par ce label, à chacune des écoles. Le matin de 7h30 à 8h50, pendant le temps du midi, de 12h à 13h35, avant et après les repas au restaurant scolaire et le soir, lors des études surveillées de 16h45 à 17h45, puis de 17h45 à 18h45. En 2010, l'agrément ALAE a été accordé à la Mosson et aux Cévennes. Il sera accordé aux Prés d'Arènes ce mois-ci, à la Croix d'Argent au printemps, puis à Port Marianne, en septembre. Enfin en 2012, ce sera le tour des structures scolaires d'Hôpitaux Facultés et de Montpellier centre.

Quel est le degré d'exigence de la direction départementale de la cohésion sociale pour chaque ALAE ? L'élaboration d'un projet éducatif ambitieux pour chaque structure, en lien avec le projet de la ville et celui de l'école, une fonction de direction assurée par un agent diplômé du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), une équipe pérenne d'animateurs, diplômés du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et un ratio d'encadrement réglementaire (un animateur

pour 10 enfants en maternelle et un pour 14 enfants en élémentaire). Dans cette nouvelle organisation, ce sont les enfants qui sont les grands gagnants. Un panel d'activités ludiques et éducatives enrichissantes leur est maintenant proposé, sur des thèmes aussi variés que l'éducation à l'alimentation, l'accès à la culture, l'animation sportive, la solidarité ou la consommation responsable. Pour le personnel d'encadrement, c'est également un plus, puisque 160 animateurs vont être prochainement titularisés à temps non complet. Ils bénéficieront d'une formation au BAFA, financée par la Ville. D'autres animateurs, recrutés sous contrat étudiants, viendront renforcer ces équipes. Pour la Ville, l'agrément ALAE s'accompagne du versement d'une prestation par la Caisse d'allocations familiales, d'un montant correspondant au taux de fréquentation journalière des structures par les enfants. Une convention cadre sera signée courant février. Cet acte viendra formaliser l'ensemble des accords de partenariats qui lient la Ville à la CAF, pour tous les dispositifs liés à l'enfance : accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) et ALAE. ■

Salon des métiers de l'écologie

Les étudiants de trois masters de l'université Montpellier 2 (BAEMT, DAIT et IEGB) organisent le Salon des métiers et des professionnels de l'écologie, du 9 au 11 février, sur le campus de la faculté des sciences. L'occasion de découvrir le monde professionnel de l'écologie, à travers différentes thématiques, traitées sous forme de conférences, tables rondes, ateliers interactifs et expositions.

Infos : www.smpe2011.org

Inscriptions scolaires



Pour la rentrée scolaire 2011-2012, les inscriptions dans les écoles doivent être déposées avant le 18 mars. Sont concernés, les enfants des nouveaux arrivants, les enfants de 3 ans (nés en 2008) entrant en maternelle, les enfants de 2 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 août 2009) et les enfants qui changent d'école à la prochaine rentrée. Les formalités sont à effectuer dans l'un des 4 centres d'inscriptions suivants : hôtel de Ville (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h), mairie de proximité Mosson (du lundi au vendredi, 8h30-17h), mairie de proximité François-Villon (du lundi au vendredi, 8h45-12h15, 13h-16h) et mairie de proximité Tastavin (du lundi au vendredi, 8h30-17h).
Infos : 04 67 34 70 64 et www.montpellier.fr

Objectif réussite éducative



les dispositifs étaient souvent perçus de façon confuse auprès des publics concernés, s'empilaient les uns sur les autres et aboutissaient à une déperdition d'efficacité.

Directeurs d'école, parents d'élèves, membres d'associations, ils ont été très nombreux à participer aux premières Assises de la réussite éducative, le 15 janvier. « Jusqu'à présent, chacun travaillait dans son coin, explique Jean-Louis Gély, adjoint en charge de la réussite éducative. Du coup,

Pour y remédier et répondre au mieux à l'objectif de réussite éducative fixé par le maire, nous avons lancé, depuis deux mois, dans les quartiers une démarche de transversalité, pour créer une véritable convergence de compétences ». Les Assises locales en sont l'aboutissement et le point de départ de la mise en œuvre d'un projet éducatif local, c'est-à-dire un cadre formalisé pour tous les acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation sur un même territoire, afin qu'ils exercent leurs missions et leurs responsabilités de façon conjointe, cohérente et coordonnée. En s'appuyant sur cinq priorités fédératrices : l'identité, la citoyenneté, l'éveil, l'intégration et la socialisation. « C'est un dispositif inédit qui favorise l'égalité des chances pour tous les écoliers, la cohésion sociale et l'équilibre des quartiers ».

Sur le terrain



Services d'urgence. Le maire de Montpellier a effectué le 31 décembre, une tournée des services mobilisés le soir du réveillon de la Saint-Sylvestre. Elle s'est d'abord rendue au CHRU de Montpellier, puis au centre 15, à la caserne des pompiers de Montaubeyrou et au commissariat central. En fin de soirée, **Hélène Mandroux**, accompagnée des adjointes déléguées à la tranquillité publique et à la lutte contre les exclusions, a rencontré les bénévoles du Samu social et de Corus, avant de terminer sa visite au Centre municipal de supervision urbaine.



Jenna Sylvestre, Miss Languedoc et 1^{re} dauphine de Miss France a été intronisée au sein de la baronnie de Caravètes, par le premier Consul.



Parc Montcalm. Le 1^{er} janvier, le premier adjoint **Serge Fleurence**, en compagnie de nombreux élus et des habitants, a ouvert symboliquement le nouvel espace public municipal situé au cœur du site de l'EAI. Il est accessible depuis la rue des Chasseurs et la rue de Bugarel.

Concert de soutien. À l'occasion du premier anniversaire de détention de Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière, otages en Afghanistan, la Ville s'est associée au concert organisé, le 29 décembre place de la Comédie, par le Club de la presse de Montpellier.



Vœux à la population. Hélène Mandroux et toute l'équipe municipale ont présenté leurs vœux lors d'une cérémonie organisée à la salle des rencontres de la mairie. Un lieu symbolique, puisque l'an prochain, l'Hôtel de ville sera sur les berges du lez. Ces vœux solidaires ont permis de réaliser des économies substantielles. 50 000 euros seront reversés à des associations caritatives.

Repas du nouvel an. 5 054 adhérents des clubs de l'Âge d'or se sont succédé du 10 au 14 janvier au Zénith, à l'invitation de la municipalité pour un déjeuner de gala et un spectacle de music-hall de grande qualité.



Sur le terrain



Le Carré Sainte-Anne a accueilli une exposition de barriques d'artistes du Château Puech-Haut. Une manifestation proposée par l'association VÉ la Coupe, qui organise notamment des stages de voile pour des enfants en difficulté.

Aéroport de Montpellier. Hélène Mandroux a assisté à côté du patron de l'aéroport, **Cyril Reboul**, à la conférence de presse pour la création d'Air Arabia, qui va assurer trois dessertes nouvelles au départ de Montpellier : Nador, Oujda, et Tanger.



Les Assises de la réussite éducative se sont déroulées le 15 janvier. Elles font suite à sept rencontres organisées dans les quartiers avec tous les partenaires. **Jean-Louis Gély**, adjoint au maire, a présenté devant une foule nombreuse, les grandes lignes du Plan éducatif local en élaboration.

La Lesbian & Gay Pride de Montpellier Languedoc-Roussillon, a inauguré le 21 janvier, ses nouveaux locaux, situés 21 boulevard Pasteur, en présence de nombreux élus. À cette occasion, **Hélène Mandroux** a réaffirmé son engagement en faveur du mariage homosexuel. Elle s'est dit prête à marier le couple homosexuel franco-portugais **Tito** et **Florent**.



Biodiversité. Après le traité international signé par 193 pays lors du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992, la Convention sur la diversité biologique (CDB), présidée par le maire de Montpellier, s'est tenue à Montpellier, du 17 au 19 janvier. Elle va permettre la mise en œuvre du plan 2011-2020 pour la préservation de la biodiversité, décidé à Nagoya, en octobre dernier.

La ville évolue

Dossier

La Ville a choisi de mener une politique forte en matière de respect de la tranquillité publique, pour le bien-être de chacun.

Tranquillité publique, une affaire collective

Le maire d'une commune est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de la sécurité, de la tranquillité, de la salubrité de l'ordre, publiques sur le territoire de la commune. Les domaines dans lesquels le maire exerce ses pouvoirs de police sont multiples et variés (commodité de passage, hygiène et salubrité, inondations). Pour ce faire, le maire confie les tâches relevant de sa compétence aux agents de la police municipale qui les exécutent, dans la limite de leurs attributions, sans empiéter sur la compétence générale de la police nationale. Un certain nombre de services et d'outils opérationnels sont en place pour contribuer à une bonne appréhension de la tranquillité :

- un centre de supervision est chargé de la vidéo protection,
- un centre opérationnel de commandement permet de répartir les effectifs de terrain sur la commune et de répondre aux désordres urbains,
- des brigades de policiers municipaux et des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sillonnent la ville. Les effectifs, la technicité, l'amplitude horaire sur le terrain et les missions confiées à cette police, dite de proximité, s'accroissent d'année en année. L'ensemble de ces services étant réunis au sein de la Direction réglementation et tranquillité publique (DRTP). Mais cette tranquillité est un vaste domaine, dont des aspects sont abordés au quotidien par de nombreux autres services de la Ville, qui travaillent en transversalité, comme les directions de la réussite éducative



La Ville s'est dotée d'une brigade de nuit qui complète les effectifs de la police municipale.

ou de l'espace public, pour ne citer qu'elles. À titre d'exemples pour ces deux directions, les agents municipaux sont chargés de nombreuses actions de prévention auprès des scolaires, dans le domaine de la sécurité routière. Ils assurent aussi la surveillance

aux abords des lieux où se déroulent les manifestations publiques (Hivernales, Estivales, marathon, matchs de foot et de rugby...). De nombreux autres partenaires extérieurs travaillent dans ce domaine avec la police municipale, dans le cadre du

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (lire en page suivante). Il s'agit notamment de la police nationale, qui prend le relais dès que la police municipale n'est plus compétente. Lors d'une rixe, d'un état d'ivresse sur la voie publique, d'un défaut d'assurance de voiture, les agents municipaux confient la personne en infraction à la police nationale, ce que l'on appelle dans le jargon policier, une mise à disposition. À noter, 80% de ces mises à disposition sont effectuées par la brigade de nuit. Le travail de ces deux polices nécessite donc une étroite coordination, qui est formalisée dans une convention qui les lie. Toujours sur le terrain, les agents de surveillance de la voie publique ont, eux, pour missions de faire respecter les règles de stationnement, de faire de la prévention routière et incendie au bord de la Mosson, de surveiller les parkings les soirs de match, d'assister les personnes, ou encore de capturer les animaux dangereux. Mais la tranquillité publique est avant tout l'affaire de tous, et passe par le respect des règles par chacun. ■

« Allo, police ! »

Le centre opérationnel de commandement (COC) est joignable de 7h à 1h du matin, en hiver et de 7h à 4h du matin, en été au 04 67 34 59 25.

En dehors de ces horaires et pendant le reste de la journée, la police nationale répond au 17.

Dossier

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) mène depuis 4 ans un travail transversal.

Une coordination réussie



La réunion plénière du CLSPD du 16 décembre, en présence des partenaires, dont le maire, l'adjointe à la tranquillité publique, le préfet et le procureur de la république.

Créé en 2006, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est une instance présidée par le maire et coordonnée par les services de la Ville. Il associe l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de la sécurité et de la prévention : police nationale, police municipale, services de la justice et de la préfecture, TaM, CCI, bailleurs sociaux, Éducation nationale, associations... Au total, 46 membres travaillent tout au long de l'année dans différentes commissions et se réunissent en séance plénière une fois par an. Le CLSPD est un espace de concertation, il dresse régulièrement un état des lieux, afin de mettre en synergie les

moyens et déployer des actions cohérentes avec les différents partenaires concernés. À titre d'exemple, on peut citer la mise en place de réunions de coordinations hebdomadaires entre les polices nationale et municipale. Ou encore, les nombreuses actions engagées dans les transports, de la prévention spécialisée, des personnes en rupture de sociabilisation, de la lutte contre les incivilités, l'absentéisme à l'école et les violences scolaires.

Un observatoire pour mieux agir

Toujours en recherche de plus d'efficacité, la Ville a créé en 2007, l'Observatoire de la tranquillité publique (OLTP). Un

dispositif d'analyse et d'aide à la décision pour l'ensemble des partenaires du CLSPD. Cet outil permet d'identifier avec précisions les difficultés présentes sur le territoire, afin d'y apporter les solutions les plus pertinentes possibles. Depuis 2006, le CLSPD a accompli la mission qu'il s'était vue confiée, notamment en matière de sécurité des Montpellériens. Il a permis de réaliser un état des lieux de la vidéoprotection, de mettre en place un observatoire local de la tranquillité publique, de développer des actions sur le terrain avec les associations pour une meilleure prise en charge des mineurs en danger ou de poursuivre le plan local de sécurité routière... ■

Qui fait quoi ?

La police municipale et la police nationale travaillent en partenariat, dans le cadre du Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD) et d'une convention de coordination.

La police municipale fait appliquer les arrêtés municipaux. Un policier municipal peut :

- établir des procès-verbaux de contravention dans le domaine des incivilités (bruit, alcool, vente à la sauvette, déjections canines...),
- relever l'identité d'une personne (78-6 du code de procédure pénale) en cas de contravention, qu'il a compétence à dresser.
- verbaliser toute infraction au code de la route. Il dispose en la matière de

l'intégralité des compétences.

- procéder à des interpellations dans le cadre du flagrant délit (article 73 du code de procédure pénale). Il doit alors remettre tout auteur de crime ou délit à un officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale dans les plus brefs délais.

Un policier municipal ne peut pas : prendre une plainte, auditionner une personne, placer en garde à vue, perquisitionner.

La police nationale exerce les missions régaliennes de l'État, en matière de police judiciaire (stupéfiants, armes, grand banditisme, délinquance financière, mœurs), police des étrangers, maintien de l'ordre public, sécurité publique, renseignement.



Trois questions

à **Régine Souche**, adjointe au maire déléguée à la tranquillité publique.

Des transferts de compétences sont-ils en train de s'opérer entre police nationale et municipale ?

Assurer la sécurité et le maintien de l'ordre est une mission régaliennne de l'État, du Préfet. La loi Loppsi 2, dont les décrets d'application ne sont pas encore publiés, va avoir des conséquences pour tous les maires de France. L'État se décharge de certaines de ses compétences sur la police municipale, afin de pallier les insuffisances d'effectifs de la police et de la gendarmerie nationale. Soit plus de 9 000 emplois en moins en 3 ans. Supprimer autant d'emplois dans le secteur de sécurité publique est dangereux. Le transfert de compétences est dans ce domaine très inégalitaire en matière de traitement pour la population.

De quels moyens humains, la Ville dispose-t-elle pour assurer ses missions ?

Pour assurer les missions de tranquillité et de salubrité publiques, la police municipale est chargée de surveiller le bon ordre public, la tranquillité et de veiller à la sécurité et à la salubrité publique. À Montpellier, nous sommes dotés d'un service d'hygiène et sécurité (SCHS), d'ASVP, d'opérateurs du Centre de supervision urbaine (CSU) et d'une police municipale, dont nous renforçons constamment le professionnalisme et les effectifs. Depuis qu'Hélène Mandroux est maire, nous avons augmenté les effectifs de 57%. De 80 en 2004, les agents sont passés aujourd'hui à 130. Depuis 2008, l'augmentation est de 21% (de 107 agents à 130). Avec un ratio de 1 policier municipal pour 2 000 habitants, Montpellier se situe au-dessus du ratio moyen national qui est de 1 agent pour 2 631 habitants. Je souhaite que nous continuions dans ce sens, en créant 10 postes supplémentaires par an. Je ne laisse pas la droite dire que les municipalités à majorité socialiste ne se préoccupent pas de la sécurité. À Montpellier, nous ne sommes ni angéliques, ni laxistes.

Parallèlement à la présence sur le terrain, la Ville s'est dotée d'un système de vidéo protection...

Nous sommes favorables à la vidéo protection comme outil efficient, grâce aux opérateurs du CSU. Néanmoins, elle ne remplace pas la présence humaine sur le terrain. Pour 2011, je souhaite l'installation de 10 caméras supplémentaires, sur des critères d'efficacité basés sur un diagnostic sécurité, en partenariat avec le CLSPD. Tout cela dans la plus grande transparence et la garantie de nos libertés, grâce à la mise en place d'un comité de pilotage et via le comité d'éthique qui existe déjà.

Dossier

Les policiers municipaux des différentes brigades et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) informer la population, prévenir, se former et veiller à la tranquillité de tous.

Des hommes, des missions, des actions !



Sécurisation des écoles

Au quotidien, dans les quartiers, les policiers municipaux assurent la sécurité aux abords des groupes scolaires. ■



Circulation, vitesse et alcoolémie

La police municipale est compétente en matière d'infractions aux règles de la circulation routière. En 2010, elle a verbalisée 507 personnes pour non port du casque, non respect de feu rouge, de stop, de sens interdit et 1 500 pour excès de vitesse. La brigade motorisée effectue aussi des contrôles d'alcoolémie. En cas de perturbations (accident, événement sportif...), les policiers assurent la circulation. ■



Stationnement payant

Depuis janvier, les 55 agents de surveillance de la voirie (ASVP) sont équipés d'un PDA (un petit ordinateur) qui contient tous les textes réglementaires relatifs à leurs compétences. Ces appareils, reliés à un central informatique, éditent chaque jour des tournées différentes pour les ASVP, afin d'effectuer une meilleure rotation du stationnement en ville. ■



Pass Écusson

Au poste de police municipale de la rue Foch, les habitants de la zone piétonne peuvent renouveler leur Pass Écusson. Celui-ci permet aux riverains sans garage, d'accéder au cœur piéton, 1 fois/jour (9h à 4h), pour une durée n'excédant pas 30 minutes. Et à ceux possédant un garage, d'entrer dans l'Écusson en permanence (pour une durée n'excédant pas 30 minutes). ■
Infos : 04 99 61 02 72.



Proximité

Les policiers de la brigade VTT, ainsi que ceux de la brigade à pied, sillonnent tous les jours les rues de la ville. Tous comme les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), ils portent assistance aux personnes (malaises) et signalent tous les petits dysfonctionnements constatés sur la voie publique. ■



Fourrière automobile

La fourrière intervient en cas de non respect des règles de stationnement. En 2010, les policiers municipaux ont dû faire enlever 7 173 véhicules, notamment dans l'Écusson, où il est interdit de stationner plus d'1/2 h. A noter 2764 automobiles ont été mises en fourrière pour non respect des emplacements dédiés aux personnes handicapées, un chiffre encore trop important. ■



Capture des animaux dangereux

Composée de 7 ASVP, la brigade de capture des chiens dangereux et des chats errants travaille avec Vétérinaires pour tous. 237 chats ont été stérilisés en 2010, puis relâchés sur leur lieu de capture. 94 chiens ont été amenés à la fourrière animale. Quant au service des chiens mordeurs, il veille à ce que les chiens de catégorie I et II soient déclarés et que leur propriétaire soit assuré et ait un permis de détention. ■



Prévention routière

Des policiers et des ASVP mènent des actions de prévention routière. En 2010, 2014 écoliers ont été formés sur la piste d'éducation routière de la rue de Liège. 992 élèves ont reçu le Passeport piétons. Ces actions sont menées en partenariat avec la police nationale, l'Inspection académique, TaM et la prévention routière de l'Hérault. ■



Soirs de match

Les ASVP assurent la surveillance du parking de la Mosson, les soirs de match, tandis que la police municipale assure la circulation aux abords des stades et lors de toutes les manifestations sportives et culturelles. ■



Formation aux gestes techniques

Chaque policier suit, 2 fois par mois, une formation aux gestes techniques professionnels d'intervention. Deux heures sont consacrées à la pratique du bâton de défense. Parallèlement, des formations théoriques, notamment de droit pénal, leur sont dispensées. ■

Brigade de nuit, brigade du bruit

Vingt agents forment la brigade de nuit, chargée de faire respecter un niveau sonore acceptable en centre-ville. Cette brigade effectue 80% des mises à dispositions à la police nationale. L'an dernier, elle a dressé 21 rapports pour fermeture tardive des débits de boissons et 21 amendes à des épiceries pour vente d'alcool après 22h. ■



Entraînement au tir

Les policiers municipaux s'entraînent au centre de tir de Montmaur, dont le pas vient d'être entièrement refait. Ce centre qui permet d'effectuer du tir en mouvement est aussi mis à disposition gratuitement, par la Ville, aux policiers nationaux et CRS. ■



Vidéoprotection

Le Centre de supervision urbaine reçoit les images des caméras de vidéoprotection. Surveillance du trafic routier, des voies et berges en cas d'inondations et de l'espace public sont les missions confiées aux agents qui reçoivent ces images. Un comité d'éthique, composé de 15 personnes, veille sur toutes les questions relatives à la vidéoprotection. ■

Tribune politique**La majorité municipale**

La Cour administrative d'appel vient de donner raison à la Ville dans le contentieux qui l'opposait depuis 2006 à Christian Dumont, conseiller municipal de l'opposition, sur le droit d'expression de l'opposition dans le journal municipal *Montpellier Notre Ville*. Elle a estimé que « M. Dumont n'était pas fondé à demander au maire de Montpellier de supprimer la demi-page réservée à l'expression des élus de la majorité dans le journal municipal ». Sur cette base, la Cour a décidé d'annuler le jugement du Tribunal administratif de Montpellier du 4 novembre 2008 et rejeté la demande de M. Dumont.

Les défis pour Montpellier
Max Lévi, président du groupe socialiste - radical de gauche - Mouvement des citoyens et apparentés

Nous tenons à signifier notre satisfaction de pouvoir à nouveau nous exprimer dans ces colonnes. La Cour administrative d'appel a donné raison à la Ville dans le contentieux qui l'opposait à Christian Dumont, sur le droit d'expression de l'opposition dans ce journal municipal. Pour nous, c'est l'occasion d'insister sur les défis de l'année pour Montpellier : lancement du projet urbain, requalification du site de l'EAI, poursuite des efforts de la Ville pour mener à bien le plan Campus, plan éducatif local en cours d'élaboration, l'Agora des savoirs, les ZAT... Loin d'un inventaire à la Prévert, toutes ces actions

montrent bien le souffle de la politique municipale, son ambition. Tout cela, avec ce choix majeur de ne pas augmenter les impôts locaux et même d'aller plus loin en préservant notre bouclier social. Ce sont nos choix politiques et nous sommes fiers de les porter et de les assumer !

Pour un service public de qualité

Michel Passet, président du groupe communiste

Alors que grandissent les inégalités, les injustices, la pauvreté, la précarité et l'intolérance, le gouvernement poursuit la casse, le démantèlement du service public. L'attaque contre les collectivités territoriales se poursuit, moins de moyens, plus de charges. Il appartient aux élus à se révolter, aux populations à

exiger leur dû.

Laisser faire, protester mollement, c'est accepter la remise en cause de nos libertés, accentuer les inégalités, se priver pour demain de services tant nécessaires à notre quotidien. Le moment est à l'action, non à la résignation.

Soyons tous collectifs pour 2011

Marc Dufour, président du groupe MoDem

Tout d'abord, nous vous souhaitons des vœux de santé et de bonheur pour tous, des vœux de solidarité et de fraternité dans nos quartiers. Les élus du Groupe Modem continuent, plus que jamais, à participer à l'action municipale et à en être une composante forte sur des dossiers tels que le projet urbain, la

cité Hippocrate ou encore Territoires numériques...

Mais aussi, de part leurs délégations, ils mettent en place des projets tels que le Plan climat-énergie territorial ou encore la Cité des métiers. Mais le combat politique continue contre la casse sournoise et progressive du Vivre ensemble, telle que la met en place le gouvernement. Notre société se sent de plus en plus fragile face aux injustices et aux choix décidés en "haut lieu". Le Modem se bat pour une plus grande justice sociale, économique et environnementale et des valeurs retrouvées.

Jacques Touchon, président du groupe Société civile

Texte non communiqué.

L'opposition municipale

Montpellier la surdouée s'endort-elle ?

Jacques Domergue, président du groupe UMP NI et Gauche moderne

Hélène Mandroux a présenté ses vœux, il y a quelques jours. Lors de son discours, son principal souhait aura été celui d'une victoire de la gauche aux élections présidentielles de 2012. Drôle de conception de la démocratie alors qu'un maire est élu pour l'intérêt général de ses administrés et non pour promouvoir une doctrine politique lors d'une manifestation républicaine, payée grâce aux deniers publics... mais représentative de la situation actuelle des élus socialistes qui semblent se désintéresser de plus en plus des dossiers locaux. Nous ne pouvons que nous étonner de l'ambiance

municipale que nous vivons depuis plusieurs mois dans notre ville. Plus que jamais divisée, la majorité municipale actuelle préfère se consacrer aux ambitions politiques personnelles de certains qu'au bien-être et au quotidien des Montpellierains. Depuis lors, la ville semble progressivement s'endormir, les grands projets qui faisaient l'attractivité de Montpellier sont gelés ou abandonnés. TGV, Plan Campus, transports : la municipalité socialiste en place brille par son silence sur ces projets pourtant essentiels pour le devenir de notre ville. Son implication est pourtant indispensable dans l'aboutissement de ces grands projets. La ville de Montpellier doit conserver la place qui est la sienne, au-delà des querelles de personnes.

Nous demandons donc à Hélène Mandroux de s'impliquer, en tant que maire, dans la poursuite de ces projets d'infrastructures qui feront que Montpellier deviendra une vraie métropole européenne. Notre groupe fera toujours prévaloir l'intérêt général, c'est le but premier du mandat qui nous a été confié.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pouvez nous contacter au 04 67 85 78 96 ou groupe.umpni.montpellier@gmail.com

Bientôt des forages et une eau polluée à Montpellier ?

Jean-Louis Roumégas, président du groupe Europe-Ecologie-les Verts et NPA-FASE

Le gouvernement vient de délivrer des permis

d'exploration à Total et GDF Suez pour explorer le sous-sol d'une zone allant de Montélimar à Montpellier (soit près de 15 000 km²) et qui remonte jusqu'au Larzac. L'objectif : obtenir du gaz. La technique pour ramener le gaz à la surface est nouvelle, délicate et surtout, désastreuse sur le plan environnemental. Trois ingrédients pour exploiter :
 1. des quantités phénoménales d'eau,
 2. des produits chimiques,
 3. des microbilles de la taille de grains de sable. Résultats : une eau contaminée, du gaz qui resurgit dans les eaux des rivières et jusqu'aux robinets des maisons, la contamination de l'air, la destruction des paysages et un désastre environnemental.

Outre-Atlantique où l'exploitation est en cours, la colère monte. Les élus Europe Écologie - les Verts proposent à tous les maires de Montpellier et de la zone concernée de prendre dès maintenant des arrêtés pour empêcher l'exploitation. Pour comprendre le danger des gaz de schistes : <http://app.owni.fr/gaz/>

Contribuables en colère
Martine Petitout, indépendante

Si vous souhaitez comprendre pourquoi Montpellier est la grande ville la plus taxée, consultez <http://pagesperso-orange.fr/ach34> Vous pouvez faire part de vos doléances sur vos impôts locaux et leur utilisation par mail ach34@wanadoo.fr ou par tél. 04 67 03 44 44

Vies de quartier

L'image du mois



Maison de prévention santé. Des enfants du centre de loisirs Melina-Mercouri participaient, le 19 janvier, à une animation sur l'alimentation dans le cadre de l'opération *Bien manger, bien bouger pour ma santé*, menée avec Epidaure-CRLC et la diététicienne de la cuisine centrale.

Action territoriale

Depuis le 1^{er} janvier, onze coordonnateurs de territoire, dont neuf sont de la direction de l'action territoriale. Présentation.

Territoires de proximité

Les 11 coordonnateurs de quartier

Une direction de l'action territoriale, vient d'être créée par la Ville. Elle réunit les services Associations, Démocratie de proximité, Maisons pour tous et une nouvelle mission municipale dédiée à la coordination des territoires. Cette dernière, composée de 11 coordonnateurs, est chargée d'établir des diagnostics de territoires, à partir des données fournies par les instituts de statistiques ou les partenaires institutionnels et sociaux. Les coordonnateurs s'appuient également sur l'ensemble des acteurs qui agissent au quotidien sur le terrain, afin de cerner les problématiques liées au territoire. Ces diagnostics serviront ensuite à établir un programme d'interventions, permettant de mutualiser l'activité des services municipaux, au sein de chaque secteur et d'assurer une meilleure cohérence et efficacité de l'action territoriale. Au-delà des sept quartiers, les onze territoires, qui ont été définis, correspondent mieux au cadre de vie des Montpelliérains.



Véronique Meneux
(territoire Centre/Est)
Recueillir des données

« Dans un premier temps, notre objectif sera de recenser les études qui ont déjà été faites par les services de la mairie et les associations, pour les étudier, les croiser et pouvoir ensuite établir un diagnostic pour chacun des 11 territoires. Nous disposons déjà d'une base de données importante ».



Anthony Cuenca
(Mosson/Hauts de Massane)

Des outils communs
« Avant même de travailler sur les diagnostics, nous élaborons ensemble une méthodologie commune, nous permettant de recueillir des données comparables pour chaque territoire et d'établir un diagnostic cohérent ».



Dominique Favier
(Cévennes-Celleneuve-Petit Bard- Pergola)
Donner du sens

« Nous sommes pour la plupart, issus de l'éducation populaire. Notre approche se veut généraliste et universaliste. Nous sommes habitués à travailler en réseau, de par nos parcours et nous sommes également formés à l'ingénierie de projets ».



Nicolas de la Grange
(Mosson/La Paillade)
Une perception globale

« Nous allons rencontrer tous les acteurs de terrain pour avoir une perception la plus globale et transversale possible ».



Thierry van der Eecken
(Port-Marianne)
Travailler en réseau

« C'est un challenge très intéressant et la suite logique de ma précédente fonction de coordonnateur des agents de proximité, puisqu'il s'agissait déjà pour moi de travailler en réseau ».



Françoise Lombardini
(Centre/Ouest)
Les territoires en profonde mutation

« Les territoires se transforment avec l'intégration des lignes de tramway. Le tissu associatif, lui aussi, évolue. Tout ceci contribue à modifier le paysage urbain et doit être accompagné par les collectivités territoriales ».



Bernard Garnier
(Près d'Arenes)
Améliorer le vivre ensemble

« Mon objectif, produire de la connaissance sur le quartier pour améliorer le vivre ensemble au quotidien ».



Houcine Arab
(Cévennes-Celleneuve-Petit Bard- Pergola)
Une meilleure connaissance des territoires

« C'est un challenge ! Les diagnostics transversaux qui seront établis d'ici fin mars apporteront une meilleure connaissance des territoires et une plus-value pour mener les politiques publiques ».



Eric Giroud
(Cévennes Sud/Croix d'Argent)
Un tissu associatif dense

« Je connais bien ce territoire qui possède un tissu associatif particulièrement dense. L'ouverture du parc Montcalm va transformer le quartier et en devenir l'axe central ».



Eric Corbeau
(Hôpitaux-Facultés)
Créer du lien

« C'est une ouverture indéniable vers tous les acteurs et associations du territoire, pour créer toujours plus de liens et de cohésion sociale ».



Eric Godard
(Cévennes Sud/Croix d'Argent)
Aider à la décision

« C'est un défi. Entre la Zac Ovalie et les Grisettes, ce territoire est en pleine mutation. Il est essentiel de comprendre son évolution pour aider à la décision ».

Action territoriale

d'anciens directeurs des maisons pour tous, ont pris leurs fonctions au sein



Les responsables des maisons pour tous

- Georges-Brassens
- Brice Lauriot
- Léo-Lagrange
- Vincent Ferraris
- Marie-Curie
- Michel Pahon
- François-Villon
- Alexandra Myr
- André-Chamson
- Liliane Malfilatre
- Paul-Emile-Victor
- Claudine Roque
- Michel-Colucci
- Laurence Ravel
- Antoine-de-Saint-Exupéry
- Michel Donnadieu
- Marcel-Pagnol
- Frédéric Barrandon
- Albert-Camus
- Nancy Géraud
- Jean-Pierre-Cailens
- En cours
- Escoutaire
- Grégory Nogré
- Boris-Vian
- Omar Zakani
- Melina-Mercouri
- Fabienne Bouzidi
- Pierre-Azéma
- David Aynié
- George-Sand
- Lahouari Maachou
- Frédéric-Chopin
- Cendrine Muller
- Voltaire
- Thomas Roudet
- Joseph-Ricôme
- Muriel Copeaux
- Albertine-Sarrazin
- Gaël-Emilienne Barcella
- Albert-Dubout
- Ingrid Cazottes
- Rosa-Parks
- Johanna Schlessinger
- Coordonnateur : Thierry Margot
- (En gras, les nouveaux)

Ils travaillent au bien-vivre ensemble !

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la régie des maisons pour tous est devenue un service municipal, en charge de l'action territoriale et tous les agents ont été intégrés au personnel municipal. Ces changements ont induit des modifications au sein des maisons pour tous. Certains directeurs sont partis sur des postes de coordonnateurs de territoire et de nouvelles têtes sont venues les remplacer. Tout ceci s'accompagne de nouvelles missions confiées aux

équipes. Les directeurs vont élaborer des programmes d'animation, dans le souci de répondre au plus près aux attentes des habitants. « Nous avons imaginé les maisons pour tous de demain, explique Patrick Vignal, adjoint au maire délégué à l'action territoriale, comme le lieu de convergence des actions sur les quartiers, qui permet d'améliorer le quotidien des concitoyens. Elles ont pour priorité de renforcer leurs activités dans le domaine de l'éducation populaire et de contribuer à la réussite éducative en s'appropriant les

temps de loisirs comme faisant partie intégrante de leur projet. Notre objectif, c'est d'amener les publics qui ont participé à des ateliers d'initiation dans les maisons pour tous, à poursuivre vers une pratique de haut niveau assurée par les associations et clubs partenaires. Les maisons pour tous sont un premier palier de découverte des différentes formes d'art pour conduire les publics vers les grandes infrastructures : théâtres, musées, Agora de la danse... » Elles vont continuer à offrir des activités de proximité, mais certaines d'entre elles vont développer des thématiques pour créer des lieux ressources, accueillir de jeunes artistes et favoriser la mixité des publics. ■



Patrick Vignal, adjoint au maire délégué à l'action territoriale

Montpellier centre

Figuerolles - Les Arceaux - Boutonnet - Les Beaux-arts - Les Aubes - Antigone - Gambetta - Comédie - Gares - Centre Historique



Les huit stewards du cœur de ville sont à la disposition des clients et commerçants du centre-ville pendant les soldes, mais aussi le reste de l'année.



le billet de votre élue

« Votre avis nous intéresse ! »

Magalie Couvert
adjointe déléguée au quartier

Depuis l'été dernier, des changements importants ont été apportés en matière de circulation dans le centre ville. Des modifications nécessaires à la mise en œuvre du Plan local de déplacements (PLD), en accompagnement de la construction de la ligne 3 du tramway, qui entrera en service au printemps 2012. L'anneau de circulation à double sens qui doit permettre de se déplacer autour du centre est déjà réalisé dans la partie Sud du centre-ville. Il se développera, dans sa partie Nord, sur les quais du Verdanson et des Tanneurs, ce qui permettra aussi d'y apaiser la circulation. Le projet a été présenté en réunion publique, le 25 janvier, nous en avons discuté ensemble, avec vous et vos associations de quartier. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre du PLD, je vous invite à participer à la réunion prévue dans les semaines à venir avec les services et les élus de la Ville sur la mise en place d'une zone 30 et d'une zone de rencontre dans le secteur Draparnaud-Marioge. Votre avis nous intéresse !

CONTACTS

■ **Magalie Couvert / 04 34 88 76 84**
Hôtel de Ville, 1 place Francis-Ponge
■ **Fanny Dombre-Coste / 04 67 34 88 05**
Maison de la Démocratie,
16 rue de la République

L'association **Interlude** soutient la recherche d'emploi avec son atelier d'insertion. Dans le cadre d'une démarche de développement durable, elle donne une nouvelle vie à des bâches publicitaires en les transformant en sacs.

Récup' créa tive

Les derniers nés de la collection de sacs créés par Interlude, sont colorés à l'image de la communication de la Ville. Normal, puisqu'ils sont confectionnés avec des bâches événementielles récupérées auprès des services de la mairie et du Conseil général. Ces panneaux de PVC, accrochés aux entrées de la commune pour annoncer les manifestations culturelles et sportives, n'avaient "qu'une vie". Le matériau avec lequel ils sont confectionnés n'étant pas recyclable.

Offrir une deuxième vie

En avril 2009, Michel Pieyre, président de Convergences 34, dont dépend l'atelier Interlude, propose de les récupérer pour leur donner une "deuxième vie" en les transformant en sacs.

Agnès Picarel et Claire Bailly, qui gèrent l'atelier, se lancent alors dans l'aventure. L'association d'insertion n'a que deux domaines d'activités : le repassage et la retouche, mais Mounia, Khadija et Mathurin, des employés en parcours d'insertion, vont ouvrir une voie. Ils confectionnent ces sacs et apportent ainsi un soutien financier supplémentaire aux activités de l'atelier.

Tous trois se passionnent pour le projet. Ils recherchent des modèles, créent des patrons, et pour finir, réalisent 15 modèles : du sac de ville, au sac de sport, en passant par le cabas de plage. « Nous sommes sans arrêt en recherche



Les salariés de l'association présentent la collection de sacs confectionnés avec des bâches.

de nouvelles adaptations, explique Claire. Et de nouveaux matériaux à récupérer aussi ! » Le but étant de ne pas acheter de matière première, mais de réutiliser des produits qui ont fini leur cycle de vie dans leur destination initiale. Seules exceptions à cette règle :

les bobines de fils et les fermetures éclairs qui sont des produits neufs, achetés.

Du sac au porte-monnaie

Les modèles aux coupes actuelles sont vendus de 20 à 40 € pour le plus grand. Rien ne se

perd, tout se récupère. Les chutes servent à confectionner des pochettes, des porte-monnaie ou encore des sets de tables, à des prix encore plus doux, entre 3 et 5 euros. Les 300 bâches récupérées depuis le début de l'aventure ont permis de confectionner quelque 250 sacs. « Notre objectif n'est pas la production, nous ne sommes pas des professionnels. Nous sommes bien dans une démarche sociale d'insertion » ajoute Agnès. **Infos :** Interlude. 1 rue Meyrueis. 04 67 58 90 74

Interlude

L'association Interlude est un des ateliers d'insertion gérés par l'association Convergences 34. Il intervient dans le champ de l'action sociale. Cette association emploie 38 personnes et 5 permanents. Les salariés en insertion bénéficient de contrats de travail de 6 mois, durant lesquels ils sont accompagnés dans leur projet personnel de recherche d'emploi. L'atelier est conventionné par le Conseil général, au titre du Plan départemental d'insertion, par l'État et par le Fonds social européen.

Les maisons pour tous George-Sand et Frédéric-Chopin ont deux nouveaux directeurs depuis le début d'année.

Deux nouveaux dans le qu artier !

Cendrine Muller et Lahouari Maachou sont respectivement les nouveaux responsables des maisons pour tous Frédéric-Chopin et George-Sand. Cendrine était depuis 2009, la directrice-adjointe de la maison pour tous Joseph-Ricôme dans le quartier de

Figuerolles. Elle a débuté sa carrière à Marcel-Pagnol en tant qu'animatrice en 1995. Elle est ensuite devenue responsable des centres de loisirs, puis adjointe de direction. « Tout en continuant le travail sur le thème du développement durable, explique-t-elle, je souhaite y associer des projets dans le domaine des arts plastiques. La maison pour tous Chopin est magnifique, avec un très beau parc attenant, dans un quartier vivant. Il y a plein de choses à faire ici en complémentarité avec les associations, les écoles, les habitants, les comités de quartier... »

Même cursus professionnel pour Lahouari. Il a débuté en

tant qu'animateur en 1995 à Georges-Brassens, devient ensuite directeur-adjoint à l'Escoutaire, puis dirige Boris-Vian jusqu'en 2009. « J'ai monté des projets autour de l'intergénérationnel et de l'interculturel », précise-t-il. Ce qui tombe bien avec le voisinage de la maison de

retraite des Aubes et du club de l'Age d'Or. Dans chacun de ses postes, il a mené un travail sur la danse, car il est avant tout un chorégraphe, danseur de hip-hop depuis 20 ans. « Je suis très heureux d'être à la maison pour tous George-Sand qui est thématiquement danse. Elle dispose d'une salle de danse avec parquet de 200m² qui est entièrement neuve. Aujourd'hui on accueille beaucoup de compagnies dans cette salle. Je vais essayer d'apporter ma plus-value grâce à mes compétences, tout en continuant le travail sur l'intergénérationnel. Et je vais y prendre beaucoup de plaisir, car je travaille dans ces deux domaines depuis mes débuts ». ■



Cendrine Muller, de Chopin.



Lahouari Maachou, de Sand.

100% à Voltaire



Le dimanche 27 février de 11h à 17h, la maison pour tous Voltaire se met à l'heure du festival Montpellier à 100%. Pour sa dernière journée, il va mettre les sens en éveil. Valérie Sabatino, chef cuisinier de l'atelier de Valérie, concocte un brunch (12€)

de toute curiosité avec une pointe d'exotisme, le tout servi avec de la vaisselle 100% biodégradable. 180 personnes sont attendues pour le déguster. Parallèlement, deux ateliers de découverte du chocolat, dédié aux enfants de 6 à 12 ans, auront lieu à 11h30 et à 15h. Ils seront animés par Hélène Lombardo de l'association Le monde sensible. **Infos :** Réservations à partir du 14 février, auprès de la maison pour tous. 04 99 52 68 45

Une "Boutonnette"

C'est une présidente, Agnès Ageorges qui succède à Guy Sartre à la tête de Bout'entrain. Dans ses statuts, l'association de quartier de Boutonnet, stipule une présidence tournante tous les deux ans. Un gage de dynamisme ! **Infos :** <http://assocboutentrain.over-blog.com/>

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Joseph-Ricôme
04 67 58 71 96

Au théâtre Gérard-Philipe à 21h

Spoeb présente son nouvel album *Existentiel* en concert, les 11 et 12 février.

In the mood for jazz, du 17 au 19 février. Avec Arnaud le Meur et un tribute to Miles Davis le jeudi, une carte blanche à Doudou Guiran, le vendredi et une carte blanche à Michel Marre, le samedi.

Le cabaret du pire, du 24 au 26 février, avec Le Ptit Atelier 3. Deux chanteuses comédiennes se livrent et se délivrent.

Les pirates de la méduse, les 3, 4, 5, 9 et 10 mars. Ils sont 4 naufragés sur un radeau de fortune : trois matelots et le pirate Davy Jones, capitaine de feu la frégate Le Rossinant, qui a complètement perdu la boule.

Maison de quartier Frédéric-Chopin
04 67 72 61 83

Thé dansant, le 20 février à 15h. Chacun apporte jus d'orange, thé ou gâteaux.

Concert de l'orchestre national Montpellier Languedoc-Roussillon, le 7 février à 18h, avec Dorota Anderszewska, violon et Galina Soumm, piano (Mozart et Bartok). ♦

Soirées du groupe local LPO : *L'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Hérault : un oiseau, un clic !* le 6 mars à 19h. www.faune-lr.org

Maison pour tous George-Sand
04 67 79 22 18

Les 4h littéraires : *Fil de soie* avec Maité et Mima, le 10 février à 14h30. Ce premier livre qui regroupe photos et poèmes est une véritable œuvre croisée. De l'art contemporain coloré, décalé du réel, jouant sur les nuances, créant ainsi un univers onirique.

Atelier d'écriture, *D'infinis paysages*, les 16 et 17 février à 17h, en préparation au Printemps des Poètes.

Maison pour tous Voltaire
04 99 52 68 45

Exposition Pikto, du 27 février au 10 mars, dans le cadre du festival Montpellier à 100%. PiktoVision investit le parc de la maison pour tous. Il propose un mélange d'art et de jeux pour toute la famille. Chasse aux Piktos-lettres, jeu de piste visuel... Chacun peut s'amuser et découvrir l'univers de Nicolas Eon, le papa de Pikto. ♦

Brunch artistique, le 27 février à 11h. (Lire brève 100% dans le quartier ci-contre).

Spectacle de marionnettes, *Le bateau de Rico*, le 9 mars à 11h et à 15h. Pour enfants et jeunes enfants.

Maison pour tous François-de-Malherbe
04 67 27 24 66

Soirée crêpes et karaoké, le 18 février à 20h.

Cévennes

Alco- Petit Bard -Pergola
Cévennes - Saint-Clément -
La Chamberte - La Martelle -
Montpellier Village



Les adhérents des clubs Age d'or du quartier étaient conviés en présence du Maire au déjeuner du nouvel an, le 12 janvier au Zénith.



le billet de votre élu
«Notre quartier est vivant, créatif et en perpétuelle évolution.»

Christian Bouillé, adjoint délégué au quartier, conseiller régional

Le 13 décembre, le conseil municipal a voté une opération d'envergure, celle de la réhabilitation de la copropriété dégradée des Cévennes 1, dont la coordination est confiée à la Société d'équipement de la région montpelliéraine (Serm). Il s'agit d'une longue et complexe procédure, mais l'engagement des travaux est lancé et les partenaires financiers pourront être sollicités pour l'attribution des subventions dans cette phase opérationnelle de suivi-animation. Les travaux d'isolation extérieure et intérieure, réduiront la précarité énergétique des foyers. D'ailleurs, le 15 décembre, lors d'une réunion avec le conseil syndical, les copropriétaires ont reçu une information sur le déroulement global de cette opération.

Comme vous pouvez le constater, des bornes plastiques ont été posées en contrebas du trottoir de la rue Clémentville afin de simplifier la circulation sur cette voie.

Enfin, il est important de mettre en valeur l'activité créative des maisons pour tous qui intègrent cette année les services municipaux de la Ville. Leur agenda est varié. Elles proposent une diversité d'offres culturelles et donnent de la vie à notre quartier.

CONTACT

■ **Christian Bouillé,** Maison pour tous Paul-Emile-Victor, 1247 av. du Professeur Louis-Ravaz
Tél : 04 99 58 13 58

OPAH Les Cévennes 1. L'observatoire des copropriétés créé par la Ville dans le cadre du suivi du parc immobilier privé, a fait apparaître des fragilisations et des dégradations. Un projet global d'intervention pour l'amélioration de l'habitat est donc engagé.

L'opération est lancée

La Copropriété Cévennes 1, située entre l'avenue Ravaz et l'avenue Paul-Rimbaud, fait l'objet d'une attention soutenue de la part de la Ville. Elle regroupe 444 logements, soit environ 2000 personnes, au sein d'un vaste ensemble immobilier, dont le niveau de dégradation ne cesse de s'amplifier. Face à ce constat, la Ville a engagé un projet global d'intervention en réalisant des études pointues sur tout le site. Les conclusions justifient la nécessité d'intervenir à la fois sur les espaces extérieurs communs du site des Cévennes et sur l'ensemble bâti de la copropriété. En partenariat avec l'État, le Département et l'Agglomération, la Ville a signé une convention d'Opah le 27 juillet 2010, pour mettre en œuvre le programme de réhabilitation et acter l'engagement des financeurs. Elle vise la mise aux normes thermiques, électriques et acoustiques, la réhabilitation complète des parties communes intérieures des immeubles, la mise en place d'outils financiers adaptés, pour rendre solvables les propriétaires, le repérage des logements indignes à l'habitation et le maintien des propriétaires occupants.

Une équipe pour le suivi

Outre l'amélioration des parties communes de la copropriété, l'opération s'attache également à la réhabilitation de la moitié des logements en parties privatives, soit environ 174 logements, dont 70 logements locatifs et



Le vaste programme de rénovation est financé par la Ville, l'Anah, l'Agglomération, le Conseil Général et les propriétaires.

La maison pour tous André-Chamson propose, deux fois par mois, un atelier familial de loisirs créatifs destiné aux enfants et aux parents.

Les surprises du mercredi !

Un brin d'imagination, un bon coup de ciseaux, quelques couleurs... La Maison pour tous André-Chamson, organise les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 14 h à 15h30 des ateliers familiaux pour créer et confectionner avec ses petites mains un tas de jolies choses.



Avec Isabelle Trouillet, les enfants choisissent la couleur de leur calendrier chinois.

Arts manuels en famille, une idée astucieuse de partage dans la création et l'imagination, ce sont les mercredis surprise !

La préparation de la fête du printemps

Après la confection de décorations de Noël, de personnages en feutrine pour porte-clés, de sets de table personnalisés, de peinture sur verre, Isabelle Trouillet l'animatrice de la maison pour tous a proposé aux enfants et aux parents de fabriquer un calendrier chinois, pour célébrer le Nouvel an qui a débuté le 3 février. Avec des bambous, du raphia, grands et petits s'attèlent à leur création en vue de l'année du lapin, qui selon le zodiaque chinois,

est sociable, astucieux et s'entend bien avec la chèvre ou le cochon. «Aussi appelée fête du printemps ou Têt, ce nouvel an chinois, explique la directrice, Liliane Malfilatre, est l'occasion de rendre visite aux siens, et s'inscrit dans l'esprit de la maison pour tous André-Chamson, qui mène ses actions autour de la famille et du partage ».

Ces loisirs créatifs sont une vitrine de l'action quotidienne. Après la Chine, le prochain atelier propose d'aller vers la magie indienne, avec la confection d'un attrape-rêves, un mobile qui éloigne les cauchemars. ■

Infos : 04 67 75 10 55
105, rue Gustave Eiffel.

104 logements réhabilités par des propriétaires occupants. La conduite opérationnelle nécessite l'intervention d'une équipe de suivi-animation, sur une période de 5 ans (2011-2015), dont les missions d'assistance technique, juridique, administrative, financière et de communication sont garantes de la réussite.

Le 13 décembre, le conseil municipal a donc confié le suivi-animation à la Société d'équipement de la région montpelliéraine (Serm). La Ville en lien avec l'Agence d'amélioration de l'habitat (Anah), l'Agglomération et le syndicat FDI qui représente les copropriétaires, a engagé pour le bâtiment I, le plus dégradé, une demande de financement, afin de bénéficier d'un premier volant de subventions, soit environ 500 000 € sur un montant de travaux de 1 200 000 €. La Ville versera également une part de 10% du montant des travaux subventionnables.

Les travaux d'isolation prévus, permettront de réduire la facture énergétique des ménages. Les locataires ne pourront plus utiliser de chauffage d'appoint au pétrole ou au gaz, source d'intoxications au monoxyde de carbone. Le 15 décembre, lors d'une réunion avec le conseil syndical, les copropriétaires ont reçu une information sur le déroulement de cette Opah. ■

Infos : Serm Opah Cévennes 1
Tél : 04 67 13 63 50



Clémentville : la circulation s'améliore

Les travaux du tramway sur l'avenue de Lodève ont rendu difficiles les conditions de desserte dans le quartier. Pour limiter la gêne des riverains et des usagers de la clinique Clémentville, l'avenue de Lodève et la rue Clémentville, dans le sens sortant vers l'avenue de Lodève, ont été mises en sens unique. Les accès au quartier et à la clinique se sont reportés sur les rues de Las-Sorbes puis Clémentville, par l'avenue de Lodève en venant de l'Ouest et par les rues Arceaux/Buchet et Agriculture en venant de l'Est. Ce dispositif a donc aggravé le problème de circulation devant la clinique, lié à des arrêts intempestifs des patients. Les services de la Ville et la TaM ont décidé conjointement de mettre en place des dispositifs anti stationnement, par la pose, en plus des bornes existantes, de balises en plastique devant la clinique Clémentville.

■

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous François-Villon
04 67 45 04 57

Cité citoyenne, 12 février à 14h, au square Chesnier. Après-midi d'animation, organisé par 25 partenaires de la Commission temps libre du Réseau Rimbaud. ♦

Atelier cuisine orientale, le 15 février à 9h, dirigé par Habiba avec l'association la Détente.

Exposition de photographies le 17 février à 18h30, avec des élèves du club photo de Sup Agro. ♦

Stage de danse Bollywood, le 27 février de 10h à 13h et de 14h à 17h, animé par Magaly Lo Pinto de l'association Kamala (niveau débutant).

Maison pour tous Paul-Emile-Victor
04 99 58 13 58

Les rendez-vous de l'histoire, le 15 février à 15h : Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI, par Françoise Pezziardi.

L'école des grands-parents européens, le 17 février de 9h30 à 17h, La douleur par Jean-Pierre Bénézech (repas tiré du sac).

Concert du groupe Sab Kuch Milega, le 18 février à 20h30.

Stage de danse flamenco, le 20 février de 11h à 15h, par l'association Culturelle Flamenco,

Stage de customisation de vieux meubles, le 21 février à 10h30. Apporter un petit meuble - matériel fourni organisé par l'association de réinsertion sociale.

Après-midi récréative senior, le 22 février à 14h par l'association Lou Clapas.

Stage de théâtre et énergie, le 26 février de 10h à 16h organisé par l'association Petit à Petit.

Stage de théâtre, du 28 février au 4 mars de 18h à 22h : perfectionnement au théâtre d'improvisation, par l'association Malampia.

Maison pour tous André-Chamson
04 67 75 10 55

Exposition photo sur le cirque, du lundi 7 au samedi 12 février de 9h à 19h. La Compagnie Kérozen et Gazoline sensibilise le public à l'univers circassien par des photographies de moments insolites au fil de ses prestations.



Carnaval des Couleurs, le 12 février à 15h avec les Compagnies les Envoulants et Kerozen et Gazoline : choisir sa couleur, se déguiser, chanter, danser au rythme des musiciens, c'est l'invitation que propose la maison pour tous pour ce carnaval 2011.

Stage de mobilier en carton, le 12 février, de 14h à 18h par l'association Métamorph'oze.

Stage de clown et danse, les 19 et 20 février de 14h à 18h et de 10h à 17h30, animé par l'association la Draïlle Colorée.

Les mercredis surprises, magie indienne, le 23 février de 14h à 15h30. Atelier familial de loisirs créatifs : confection d'un attrape-rêve.

Croix d'argent

Estanove - Pas du Loup - Tastavin - Mas Drevon - Lepic - Croix d'argent - Bagatelle - Puech d'argent



La mairie annexe de Tastavin est ouverte depuis le 17 janvier. Plus besoin à présent de se déplacer à l'Hôtel de ville pour effectuer ses démarches administratives.



le billet de votre élue
« Le projet d'aménagement d'un giratoire rue de Fontcouverte a été présenté »

Marlène Castre, adjointe déléguée au quartier

Lors de la visite que le maire a effectué à Estanove le 18 janvier, nous avons présenté aux riverains le projet d'aménagement d'un giratoire entre la rue de Fontcouverte et la rue des Chasseurs. Le carrefour existant est en effet d'une géométrie complexe qui favorise les vitesses excessives. Voilà pourquoi nous souhaitons créer un îlot central adapté à la configuration des lieux. Ce type d'aménagement obligera le ralentissement des automobilistes tandis que les cheminements piétons et les sorties privées seront facilités et sécurisés. Cet îlot sera paysagé. Les travaux devraient débuter en septembre et durer deux mois. Ils incluent aussi le prolongement du réseau pluvial afin de reprendre les eaux de ruissellement du haut de la rue de Fontcouverte. Il s'agira aussi d'adapter le réseau d'éclairage. Le coût total de ces travaux de voirie s'élève à 215 000 euros.

CONTACT

■ **Marlène Castre,**
Maison pour tous Albert-Camus
118, allée Maurice-Bonafos
Tél : 04 67 69 93 47

École Marie-Curie. Les CE2 ont reçu la visite des animateurs des Francas, venus proposer des ateliers ludiques de sensibilisation sur les droits de l'enfant.

Connaître ses droits

Depuis novembre, Chloé Jotte et Benjamin Jalles, de l'association Francas de l'Hérault, font tourner la "caravane" itinérante des droits de l'enfant et de la citoyenneté dans plusieurs écoles de la ville. Il y a une bonne dizaine d'années, les Francas se sont positionnés comme acteurs en faveur des droits de l'enfant. Ils proposent aux établissements scolaires et aux centres de loisirs, des activités ludiques et éducatives pour amener à réfléchir et discuter sur les droits de l'enfant.

Dix principes

Dans le quartier, la caravane est déjà passée dans les écoles Alain-Savary et Garibaldi. Le 17 janvier, c'était au tour de Marie-Curie d'accueillir toute la journée les deux animateurs socioculturels. La classe de CE2 a participé ainsi à quatre ateliers. « L'approche est progressive, indique Chloé. Il s'agit de familiariser les enfants à leurs droits. Des 54 articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (Cide), ils doivent retrouver ses 10 principes (droit à la santé, à l'éducation, etc.). Un des ateliers consiste à piocher des mots dans une boîte et à refor-



Les écoliers découvrent la Convention des droits de l'enfant.

muler les droits en prenant en compte les acquis des ateliers précédents ». Le dernier atelier est une phase de réinvestissement du travail de la journée. Il s'agit de transférer en dessin les informations acquises lors des ateliers. Chaque groupe illustre les 10 principes inspirés de la Cide.

Armer les enfants

Les CE2 de Marie-Curie sont déjà sensibilisés aux droits de l'enfant par leur maîtresse, Jacqueline Guerricabeytia. À l'automne, ils ont participé au concours international d'affiches "Agis pour tes Droits", également organisé par les Francas. « C'est toujours intéressant d'évoquer ce sujet avec les élèves, remarque l'institutrice, qui est également la directrice de l'établissement. Ils sont toujours surpris d'apprendre que les enfants ont des droits. Le plus souvent, ils pensent n'avoir que des devoirs (bien travailler à l'école, être poli, etc.) ». Ces ateliers permettent aussi d'armer les enfants et de leur

apprendre à acquérir une démarche pour se protéger d'autrui. ■

Infos : Francas de Montpellier. 04 67 06 82 82

« Les enfants sont toujours surpris d'apprendre qu'ils ont des droits »

Parc Montcalm. Les promeneurs et les associations sportives prennent peu à peu possession des anciens terrains militaires de l'EAI, ouverts au public depuis le début de l'année.

Un espace de 26 hectares ouvert à tous

Le parc Montcalm ne voit plus s'entraîner les militaires de l'École d'application d'infanterie (EAI). Depuis le 1^{er} janvier, à la suite d'une

convention passée avec le ministère de la Défense, la Ville assure désormais la gestion et l'entretien de ce patrimoine végétal et sportif

de 26 hectares. "L'héritage" que laisse l'armée est conséquent au niveau sportif. Outre le stade enherbé, entouré d'une piste d'ath-

létisme de 7 couloirs, le site dispose de terrains de basket-ball, de handball, de 3 terrains de volley-ball et 5 terrains de tennis. Une piscine de 25 mètres, datant du début des années 70, rénovée il y a un an et demi est gérée, pour sa part, par Montpellier Agglomération.

Roja. Non loin de là, ce sont ceux de l'école Spinoza qui viennent découvrir le handball, encadrés par les éducateurs de la Ville.

Outre les activités sportives, le nouveau parc public profite aux promeneurs qui sont de plus en plus nombreux depuis son ouverture. Il est accessible aux horaires habituels d'ouverture des parcs, depuis un portail situé rue des Chasseurs. Une seconde entrée a été créée rue de Bugarel. Depuis plusieurs mois, une réflexion est entamée sur la mise en place d'un programme d'animations culturelles, sportives et conviviales. Cette programmation, qui fera appel au dynamisme du tissu associatif et sera soumise à la concertation, devrait débuter au printemps. ■

Un avenir à imaginer

La Ville a obtenu la réouverture des équipements sportifs aux associations et aux établissements scolaires qui les utilisaient auparavant, dans le cadre de la convention avec l'EAI. Déjà, le Sport tambourin club Montpellier a investi un des terrains. Cela permet à ses bénévoles d'enseigner cette discipline sportive aux élèves de la Calandreta Peira



Un parc pris d'assaut.



Horaires d'ouverture

Comme tous les parcs publics de la ville, Montcalm est soumis aux mêmes horaires d'ouverture, à savoir 8h, toute l'année. Pour la fermeture, quatre périodes annuelles sont définies :

Printemps : du 1^{er} mars au 31 mai - 20h

Été : du 1^{er} juin au 31 août - 21h30

Automne : du 1^{er} septembre au 31 octobre - 20h

Hiver : du 1^{er} novembre à fin février - 18h

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Michel-Colucci
04 67 42 52 85

Trucs et Trocs : Faire son arbre généalogique le 8 février de 20h à 22h. Un atelier pratique et une découverte des sites Internet incontournables.

Sortie famille à l'Aigoual, le 13 février de 8h à 18h.



Exposition de peintures de Shoshana Den-Macker : *D'ici et d'ailleurs.* Du 14 février au 4 mars, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Vernissage le 16 février à 18h. ♦

Rendez-vous au jardin le 26 février de 10h à 12h. Préparer et faire ses semis pour le printemps. Partenaire : association États des lieux.

Maison pour tous Albert-Camus
04 67 27 33 41

Conviviales. Les Sherpas, duo d'improvisation, le 25 février à 20h30, salle Jean-Rosecchi.

Travaux à la poste du Mas Drevon

L'espace services clients du bureau de poste du Mas Drevon est en cours de réaménagement jusqu'au 8 mars. Néanmoins, pendant les travaux, La Poste assure la continuité des services. L'espace Banque Postale reste accessible afin de permettre de déposer et retirer les lettres et colis recommandés. Les clients peuvent affranchir le courrier aux automates qui restent disponibles. Les rendez-vous avec les conseillers bancaires sont assurés.

Médiathèque Victor-Hugo

Ouverte le mardi de 12h30 à 18h, le mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le jeudi de 15h à 19h et le vendredi de 15h à 18h.
207 rue Guillaume-Janvier - 04 67 27 17 17

Hôpitaux facultés

Aiguelongue - IUT - Malbosc - Hauts-de-Saint-Priest - Plan des Quatre-Seigneurs - Vert-Bois



La plate-forme Henri-Wallon-Tony-Lainé, au parc Euromédecine, a été inaugurée le 11 janvier. Elle regroupe trois foyers d'hébergement et des services d'accompagnement, gérés par l'Apajh, à destination des personnes handicapées psychiques.



le billet de votre élu
« Un grand bravo aux personnels des maisons pour tous »

Philippe Thinès, adjoint délégué au quartier

La concertation sur le parc Malbosc se poursuit. Le 8 janvier, les trois ateliers ont présenté les premiers résultats de leur travail : équipements, cheminements, mise en sécurité du parc, accessibilité... De nombreuses propositions contribuent à faire de ce lieu, un espace de rencontres et de loisirs pour tous. Prochaine étape, la présentation du projet aux services techniques de la ville. Le 15 janvier, se sont tenues les premières Assises locales de la réussite éducative. Vous avez été nombreux à participer aux réunions de concertation. Cette journée a permis de tracer des perspectives concrètes pour la convergence des projets éducatifs existants et le partage des expériences. C'est important, car la réussite de nos enfants est l'affaire de tous. Enfin, un grand bravo aux personnels des maisons pour tous pour l'organisation des galettes des rois qui permettent aux habitants de se retrouver. Je souhaite également la bienvenue aux deux nouvelles responsables des maisons pour tous, Ingrid Cazottes (Albert-Dubout) et Johanna Schlessinger (Rosa-Lee-Parks).

CONTACT
■ Philippe Thinès,
Maison pour tous Albert-Dubout
1071 avenue de la Justice-de-Castelnau
Tél : 04 67 52 28 95

Au parc zoologique, le centre de ressources Darwin, aménagé dans les locaux de l'ancienne ferme de Lunaret, permet de développer des activités pédagogiques à destination du grand public, adultes et enfants.

Darwin, un espace en évolution

C'est un peu comme si le zoo de Montpellier vivait sa révolution culturelle scientifique ! En effet, comme de nombreux parcs nationaux, il privilégie la sensibilisation sur la biodiversité, puisqu'il développe de nombreux programmes de préservation et de conservation des espèces. « On veut amener le visiteur à être un observateur actif », commente Michaël Delafosse, adjoint au maire, délégué à la culture scientifique. Comment ? En s'appuyant tout simplement sur la richesse de la faune et de la flore du parc pour intensifier l'offre pédagogique, notamment en direction des scolaires, à partir d'ateliers interactifs et ludiques. « De nombreuses animations existent déjà : des leçons de botanique conduites par Télébotanica, des visites guidées du zoo ou de la serre amazonienne, des sorties nocturnes, l'accueil de groupes... l'objectif aujourd'hui, c'est d'amplifier l'offre et de l'adapter aux différents publics », explique Vincent Perret, responsable pédagogique du parc.

700 000 visiteurs chaque année
Pour cela, le Centre Darwin s'est installé dans l'ancienne ferme de Lunaret : une base logistique, avec deux salles permettant l'observation scientifique. Il va accueillir lors d'ateliers pédagogiques, des groupes (de la maternelle aux étudiants en master) « Le contenu pour



Des collégiens du Jeu-de-mail participent aux premiers ateliers.

les scolaires a été adapté et structuré grâce à l'intervention de Brigitte Mestre, professeur au collège Jeu-de-mail, mise à disposition par

le Rectorat pour cette mission », poursuit Vincent Perret. Un certain nombre de thèmes a été répertorié : les lémuriniens et leur alimenta-

tion ; les ours et la mise en place d'enrichissements alimentaires pour susciter la recherche de nourriture ; la girafe et ses particularités physiques ; la vie d'un rucher ; l'organisation d'une fourmilière avec des parallèles sur la vie en société, les traces des animaux... « Ce dernier sera mené comme une enquête. Il y aura une disparition. Les enfants, tels des détectives, partiront à la recherche d'indices qu'ils devront ensuite analyser au centre de ressources, pour démasquer le coupable. On pourra même imaginer un jugement du tribunal. L'activité doit être la plus ludique possible ».

Le développement de ces ateliers s'appuie sur les ressources de la communauté scientifique montpelliéraine, et tout particulièrement sur l'université Montpellier 2, dont le conservateur du patrimoine scientifique, Luc Gomel, a été recruté pour organiser l'évolution du parc zoologique vers un outil de culture scientifique.

Jusqu'aux vacances de Pâques, ces ateliers seront testés auprès de groupes. Puis, une information sera faite auprès des enseignants et responsables des centres de loisirs pour leur faire connaître l'offre pédagogique afin qu'ils puissent s'inscrire et participer. A côté de ces ateliers, des animations grand public vont être proposées pendant les week-ends. ■
Plus d'infos sur : <http://zoo.montpellier.fr/> ou 04 67 54 45 23

Parc Malbosc. À l'occasion d'une 2^e réunion plénière, les trois ateliers de réflexion ont présenté leurs travaux aux adjoints au maire délégués au quartier et à la démocratie participative.

Le temps des propositions

La consultation lancée auprès des habitants pour l'aménagement du parc Malbosc se poursuit. Les volontaires, qui ont participé aux trois ateliers de réflexion, ont présenté à Patrick Vignal et Philippe Thinès, adjoints au maire, leurs réflexions et propositions d'aménagement,



26 hectares d'espaces verts restent à aménager.

lors d'une réunion qui s'est tenue à la maison pour tous Rosa-Parks, le 8 janvier dernier. « Leurs travaux sont de grande qualité et la réflexion soutenue », s'est félicité Patrick Vignal en préambule.

Le premier atelier a travaillé sur l'accès au parc et la sécurité des riverains. « Le parc est un lieu de rencontres inter-quartiers, il faut donc en améliorer son accès, en privilégiant des modes de déplacement doux. Nous suggérons de créer de nouveaux cheminements piétons et de sécuriser les accès cyclables. La création d'un parking vélos (ou même d'une station VéloMag) et de nouveaux points est avan-

cée. Le parc devra être interdit aux motos et quads. Il est important que les personnes à mobilité réduite aient un accès le plus facilité possible. Des clôtures basses aux limites du parc sont envisagées. L'idée de patrouilles à cheval ou la présence d'un garde-forestier est également à l'étude. Enfin, il est nécessaire d'implanter des Toutounets et des signalétiques de sensibilisation pour la tenue en laisse et la propreté des chiens. »

Un mur d'expression pour les graffeurs

Le 2^e groupe a étudié les animations du parc. « Pour les enfants, il est proposé la créa-

tion d'aires de jeux et d'un parcours de santé. Pour les adolescents, il pourrait être aménagé un terrain multiports, ainsi que des équipements adaptés au skateboard et au roller et un mur d'expression réservé aux graffeurs. Des parcours VTT pourraient être aménagés. Pour les adultes, une aire de pique-nique est proposée, ainsi que des sentiers pour la promenade et le jogging, avec des agrès de fitness. D'autres suggestions ont été faites, comme la création d'une pente école de deltaplane ou celle d'un kiosque à musique. »

Le 3^e groupe s'est concentré sur les espaces verts : « Le parc

est un espace naturel. Il est donc nécessaire de préserver sa diversité écologique et son caractère sauvage. Nous proposons de créer un corridor écologique inter-quartiers, en reconnectant les grands cheminements verts. Les habitants pourraient être impliqués dans la gestion du parc. »

Ces propositions seront présentées aux services de la Ville qui devront étudier leur faisabilité, afin qu'un programme d'aménagement soit arrêté. « On est véritablement dans la co-production avec les habitants ! » a conclu Patrick Vignal, en charge de la démocratie participative. ■

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Albert-Dubout
04 67 02 68 58

Ikebana, samedi 12 février, à 10h, avec l'association Chant des Fleurs.

Stage de création de mobilier en carton, les 26 et 27 février, de 9h à 13h et de 14h à 18h, avec l'association Sebo Cartons.

Cours et initiation de DJ, le 28 février et 1^{er} mars, de 14h à 16h, avec DJ Chalawan et DJ Yesai. Pour les enfants à partir de 8 ans. Partenaire : association mixture.

Maison pour tous Rosa-Lee-Parks
04 67 66 34 99

Malbosc Music avec Los Ninos de la Noche vendredi 11 février à 20h.

Festival ChocolaThéâtre

Les enfants participants aux stages sont invités aux spectacles du festival et au goûter.

• **Stage de percussions africaines**, du 28 février au 4 mars, de 11h à 12h, pour les enfants de 5 à 12 ans, avec Paco de l'association Africatala.

• **Spectacle** *Le secret de Bamboucalebasse*, lundi 28 février à 16h, avec la Cie La grande bleue.

• **Stage de comédie musicale** pour les 8/12 ans, du 28 février au 4 mars, de 14h à 16h, avec l'association Amélie-Deux-Ailes.

• **Spectacle** *Sur les routes de la gourmandise* avec les conteurs d'Aural, mardi 1^{er} mars à 16h, avec l'association Aural.

• **Les nocturnes** de ChocolaThéâtre : *Voyage aux Antilles*, mercredi 2 mars à 20h. Spectacle pour toute la famille, à partir de 7 ans, par l'association Métiss'Ka.

• **Contes japonais**, jeudi 3 mars à 16h, avec la Cie de l'Âtre.

• **Les nocturnes** de ChocolaThéâtre : *Voyage en Afrique*, vendredi 4 mars à 18h30. Spectacle conçu par les participants aux stages, puis vernissage de l'exposition de peinture de Mouss, buffet africain et spectacle par Africatala.

• **Spectacle** *Le Monde est à tout le monde*, vendredi 4 mars à 16h, par Art Mixte.

Infos : tarif des spectacles : 4 €.

Stage de danse et de percussions africaines avec Paco, les 5 et 6 mars, de 10h à 20h, selon le niveau, avec l'association Africatala. Inscription jusqu'au 26 février.

Visites guidées

La visite gratuite du parc zoologique a lieu mercredi 9 février (14h). La visite de la serre amazonienne est animée le 16 février à 17h, par Robert Schilling, de l'association Les amis d'Agropolis Museum, sur le thème *La forêt amazonienne : quel avenir au XXI^e siècle ?* Tarif : 10 €. Inscription pour les 2 visites au 04 99 61 45 43

Mosson

Les Hauts de Massane - La Paillade - Celleneuve



Cinéma Nestor-Burma. Profitez du week-end portes ouvertes, les 12 et 13 février pour découvrir cette nouvelle salle municipale, à Celleneuve. En avant-première, la projection de *Chez Gina*, un film avec José Garcia, le parrain de la salle et des court-métrages sur le thème du cinéma.



le billet de votre élue
« La culture cinématographique revient dans le quartier »

Eva Beccaria Sobkova
adjointe déléguée au quartier

Je salue tout d'abord l'installation des nouveaux responsables de maisons pour tous dans le quartier : Vincent Ferraris succède à Nicolas de la Grange à la maison pour tous Léo-Lagrange et Brice Lauriot prend la tête de la maison pour tous Georges-Brassens. À l'approche du printemps, nous allons dévoiler le projet d'aménagement de la place Cardenal-Marty sur les Hauts de Massane qui s'inscrit dans l'opération Vague Verte. Et en attendant la réalisation du Projet Rêve, l'effet attendu est l'appropriation par les habitants et les associations, des espaces verts ainsi aménagés. Il s'agit aussi d'embellir notre environnement par le soin que chacun y apportera. Le quartier Celleneuve verra l'ouverture de la salle Nestor-Burma, le 12 février à 12h. La culture cinématographique revient dans le quartier pour le plus grand plaisir de ses habitants, qui se réjouissent de cette acquisition par la Ville. C'est un acte fort pour la préservation du patrimoine culturel.

CONTACT

■ **Eva Beccaria Sobkova,**
Mairie annexe de la Mosson
Tél : 04 67 40 55 01

La maison pour tous Marie-Curie propose le 19 février, une représentation théâtrale, en partenariat avec la Fédération départementale des compagnies de théâtre amateur.

Soirées en famille

« L'idée vient tout simplement des habitants du quartier, explique Michel Pahon, responsable de la maison pour tous Marie-Curie. Plusieurs adhérents souhaitaient que du théâtre comique ou de boulevard soit programmé à la maison pour tous de Celleneuve. » Le directeur de la structure a pris contact avec l'antenne départementale de la Fédération des compagnies de théâtre amateur (FNCTA CD 34) et a mis sur pied, dès cette saison, trois représentations, pour répondre à la demande.

« Si ça marche, on en programmera davantage l'an prochain » assure-t-il confiant. Le 27 novembre, 90 personnes ont assisté à la pièce *Le chat nous a quittés*, par l'association Les Amis en scène.

Le 19 février, le public a rendez-vous avec *Histoires à lire debout*, par la compagnie les Rousigapotes et mis en scène

par Marc Géraldy. S'appuyant sur le livre de Jean-Paul Alègre, « cette pièce évoque le pou-

voir des autocrates, la censure politique et dans une seconde partie, la rébellion des livres

pour préserver leurs œuvres », commente Bernard Ventura de la compagnie les Rousigapotes.

« Avec ces soirées, nous souhaitons offrir un théâtre de qualité au plus grand nombre,

soutenir les compagnies de théâtre amateur de l'agglomération montpelliéraine et renouer avec une certaine proximité », poursuit Michel Pahon.

Des échanges avec le public

À la fin de la représentation, la troupe vient partager un moment d'échanges avec les spectateurs. Le tarif d'entrée a été fixé à 5 €, avec une gratuité pour les enfants âgés de moins de 12 ans, afin de privilégier l'accès au plus grand nombre.

Cette programmation de théâtre entre en résonance avec l'activité de la maison pour tous qui propose tout au long de l'année quatre ateliers de théâtre, et notamment un atelier d'improvisation débutant et un atelier autour du café-théâtre. ■

Infos : maison pour tous Marie-Curie
04 67 75 10 34



Histoires à lire debout, le 19 février à 21h.

Le club de marche de Celleneuve, présidé par Christian Gérus, prend le chemin des pistes enneigées, le 12 février.

Chaussez les raquettes !

Le 12 février, direction le Mont-Aigoual pour les adhérents du club de marche de Celleneuve, qui testeront leur endurance, chaussés de raquettes à neige.



Christian Gérus organise des randonnées au départ de Celleneuve.

Depuis 2000, Christian Gérus préside aux destinées de cette association rattachée au comité de quartier de Celleneuve. Il propose des sorties tous les mardis et samedis après-midi. Deux samedis par mois sont réservés à des randonnées plus longues (les prochaines auront lieu les 19 février et les 5 et 19 mars). « Cela fonctionne très bien, assure-t-il. De la trentaine d'adhérents des premières années, nous sommes aujourd'hui 58 personnes à nous retrouver régulièrement. Dans le club, il y a une majorité de femmes seules, qui ont besoin de créer de nouveaux liens. » Ces randonnées sont l'occasion d'échanges, de nouvelles rencontres et de moments cordiaux au sein du groupe. Pour perpétuer cette bonne ambiance, Christian Gérus organise régulièrement des soirées à la maison pour tous Marie-Curie : une soirée bugnes le 11 mars, un repas champêtre le 2 avril, une excursion touristique

en Lozère, le 28 mai. Pour la première fois cette année, une randonnée sur deux jours aura lieu les 7 et 8 mai, avec un hébergement en chambres d'hôtes.

Covoiturage pour les randonneurs

Chaque ballade commence devant la maison pour tous Marie-Curie. Au bout de 20, 30, voire 50 kilomètres de covoiturage, le groupe s'offre une détente en plein air conjugée à la découverte touristique de la région. « C'est que du bonheur », avoue le président. Le programme des sorties est établi pour l'année et est disponible à la maison pour tous Marie-Curie. Deux conditions pour participer : adhérer à l'association (20 € par an) et fournir un certificat médical et une attestation d'assurance personnelle. ■

Infos : 06 11 13 41 45

Travaux sur la Mosson



En octobre et novembre derniers, des travaux ont été réalisés pour restaurer les abords et le lit de la Mosson,

de la gloriette au pont de la RD5, soit 5,5 km de berges. L'opération a consisté à enlever tous les branchages, couper les arbres qui menaçaient de tomber pour faciliter l'écoulement des eaux de la Mosson. Ce chantier a été financé par la Ville pour un montant de 30 000 €, mais a bénéficié d'une subvention européenne de 14 500 €. L'Agence de l'eau a participé à hauteur de 30%, le Conseil général de l'Hérault, à hauteur de 10%. Le suivi des travaux a été assuré par le Syndicat du bassin du Lez. Il s'inscrit dans le cadre d'un plan de gestion Lez-Mosson qui a défini par cours d'eau et par commune, les travaux qu'il convient d'effectuer pour lutter contre les inondations.

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Georges-Brassens
04 67 40 40 11

Mini-stage de danse, samedi 19 février de 14h à 18h, pour valides et invalides, proposé par l'association Danse avec les roues.

Dimanche de Massane : sortie famille au Mont Aigoual le 27 février de 8h à 18h.

Stage de gymnastique, du 1^{er} au 3 mars de 9h30 à 10h30, pour les 4-6 ans et de 10h30 à 11h30, pour les 7-11 ans.

Stage de remise en forme et bien-être, du 8 au 10 mars de 9h30 à 11h30.

Maison pour tous Marie-Curie
04 67 75 10 34

Loto de l'association Sainte-Croix, dimanche 13 février, à 14h30. ♦

Théâtre *Histoires à lire debout*, samedi 19 février à 21h, par la Cie les Rousigapotes.



Stage de danse indienne

ouvert aux enfants de 6 à 10 ans, du 28 février au 2 mars de 14h30 à 16h. Il est animé par Chloé Romero, danseuse professionnelle. Infos auprès de l'association Natyamandir : 06 88 01 80 06 ou contact@chloeromero.com

Maison pour tous Léo-Lagrange
04 67 40 33 57

Carte Blanche à l'association Échappatoire : *Les Machines à Liver* les 11 et 12 février à 17h30. Au programme : 20 groupes de musique électronique, la Cie de danse Sans Transition et l'Atelier : Circuit Bending (performance danse & son).

Thé dansant, dimanche 13 février à 15h. Apportez vos gâteaux et vos boissons, le thé ou le café sont offerts.

Rencontres d'improvisation théâtrale, jeudi 17 février à 20h30. La Cie la Mandrag'or invite la Cie des Improspectus.

Soirée Les Arts Mêlés, vendredi 18 février à 18h30. Au programme : Ubiq, Juliette Pradelle, Why Notes.

Auditions de théâtre du groupe ados et enfants de la Cie du Toucan, mercredi 23 février à 15h. ♦

C'est pas sorcier

Les 8, 9 et 10 février, la Ville accueille une étape du tour de France du camion *C'est pas sorcier* dans la cour de la maison pour tous Léo-Lagrange. Six classes et groupes se succéderont pendant ces trois jours pour participer à cette animation ludo-éducative. Au cours de la visite, les enfants testeront les pouvoirs des cinq sens, dans un igloo, ou encore au cœur d'un laboratoire.

Port marianne

La Pompignane - Richter - Millénaire - Grammont - Jacques-Cœur - Odysseum



La "Vague Verte", qui marque l'année de la biodiversité, se poursuit avec une vaste opération de plantation d'arbres au parc de la Lironde, à laquelle ont participé des enfants et associations du quartier.



le billet de votre élue

« Félicitations à nos jeunes ! »

Perla Danan
adjointe déléguée au quartier

Pour la génération montante du quartier, ce mois a été emblématique. En écho aux Assises de la réussite éducative, les jeunes ont montré, sur le terrain, tout le potentiel qu'ils représentent. Huit enfants, issus des écoles Jean-Jaurès et Blaise-Pascal, siègent au Conseil municipal des enfants. Ils ont débuté les séances pour mettre en place les projets pour lesquels ils ont été élus. Les élèves en BTS au lycée Pierre Mendès-France font avancer l'égalité entre les sexes, avec la forte féminisation des filières jusqu'à présent très masculines. Ma rencontre avec les enfants des Marels et les associations du quartier a montré une avancée en termes de plaisir de lire et de succès scolaires. Un pari réussi pour l'avenir ! Enfin, de nombreux enfants sont venus participer à la plantation d'arbres dans le parc de la Lironde, acteurs directs dans notre ville en termes de biodiversité. Félicitations à nos jeunes, à leurs parents et enseignants, pour ces engagements dans la cité.

CONTACT

■ Perla Danan,
Maison pour tous Méлина-Mercouri
842 rue de la Vieille-Poste
Tél : 04 99 92 21 68

Conseil municipal des enfants. Les écoliers de Jean-Jaurès et de Blaise-Pascal ont élu huit représentants parmi leurs camarades. Les nouveaux édiles se sont mis au travail : ils ont 6 mois pour réaliser les projets pour lesquels ils ont été mandatés.

Manque de poubelles ou incivilité ?

Aujourd'hui c'est mercredi, mais ils sont quand même venus travailler. Chloé, Dany, Rim et Enzo de l'école Jean-Jaurès et Naïla, Yanis, Duncan, Janelle de l'école Blaise-Pascal, les 8 édiles juniors de Port Marianne, sont avec 64 autres élèves de 16 écoles de la ville, les nouveaux élus du conseil municipal des enfants. Ils ont été intronisés, le 13 décembre, devant le maire et les conseillers municipaux. Leur mandat débute concrètement aujourd'hui. Pour des raisons pratiques, ils partagent les séances avec les élus de Jules-Simon, Jacques-Brel, et Charles-Dickens. S'il y a quelques chaises vides ce matin, c'est uniquement "pour cause de virus", grippe et autres. Mais chacun des malades a veillé à s'excuser pour son absence. Après l'élection du président et du secrétaire de séance, Philippe Saillard, chargé par la mairie, de conduire la mission des jeunes élus, annonce les dates des premiers rendez-vous avec



Quatre des nouveaux élus de Port Marianne.

les spécialistes qu'ils ont souhaité rencontrer, pour qu'ils les aident à réaliser leurs projets. Une belle avancée déjà. Les enfants, soucieux d'améliorer la sécurité devant les écoles, rencontreront d'abord le responsable de la police municipale. « Nous avons peur qu'il y ait des accidents à cause des voitures », explique Naïma. Ce sera donc l'occasion de formuler leurs inquiétudes et desiderata.

maintenances étudieront leurs souhaits d'aménagement pour leur école. Chacun y va alors de son projet : « Pourrait-on agrandir le terrain de foot pour avoir plus d'espace pour nos activités extérieures ? », « Il faudrait installer un robinet dans la salle de restaurant pour ne pas à avoir à aller remplir les carafes dans les toilettes », « Peut-on mettre des poubelles dans la cour, parce qu'il y a trop de papiers par terre ! ».

« On veut un self »

C'est alors que Philippe intervient : « Tu penses vraiment que c'est dû à un manque de poubelles ou plutôt à un problème d'incivilité ? ». Tous en conviennent, les poubelles, il y en a assez. Il faudrait plutôt organiser une opération de sensibilisation à la propreté dans l'école. « On va en parler à la directrice... ». La cantine étant la cible de doléances, Philippe leur propose ensuite de rencontrer la qualitéciennne, la diététicienne et le directeur des restaurants scolaires. Ils écouteront leurs

doléances et leur expliqueront le fonctionnement des cuisines centrales par une visite des installations. Comme le résume Philippe : « Ce sera l'occasion d'en finir avec les : « c'est froid, c'est pas bon, on veut un self » et d'appréhender les contraintes techniques et d'hygiène qui régissent la préparation des 8000 repas quotidiens ». Enfin, concernant leur demande de gratuité des transports en commun pour les enfants, Philippe a également une proposition à faire. « Je vous convie à intégrer le conseil d'agglomération des enfants, qui va être créé. Les candidatures sont ouvertes. C'est à travers ce conseil, compétent en la matière, que vous serez les plus à même de voir votre projet aboutir ». Les enfants sont unanimement intéressés et prêts à s'engager pour un autre mandat... Un projet à suivre, donc. Il est 11h, la réunion est terminée. Le président lève alors la séance, en donnant rendez-vous à chacun dans quinze jours. C'est ça l'engagement citoyen. ■

Au lycée Pierre Mendès-France, les lycéennes autant que les lycéens ont la possibilité de s'orienter vers deux BTS, très prisés par les employeurs.

Les filles prennent la main

L'enseignement professionnel est souvent traité avec mépris, une grande partie des jeunes y étant orientée par défaut. Les formations y sont également fortement masculinisées, les choix d'orientation des garçons et des filles, restant encore très sexués. Au lycée des



Quelques-uns des lauréats du BTS Transport 2010... Pour moitié des lauréates !

métiers Pierre Mendès-France, installé depuis la rentrée 2009 à Odysseum, des tabous sont pourtant en passe de tomber. S'il y a encore peu d'amatrices pour les CAP Motocycles ou Carrosserie et pour les Bac pro Technique de maintenance des équipements industriels ou Pilotage des systèmes de production automatisée, les filles avoisinent, dans certaines branches, 50% des effectifs. Et ce, hors filière tertiaire formant aux métiers du secrétariat et de la comptabilité. Cette proportion féminine est due à la volonté ouvertement affichée du lycée d'encourager les jeunes filles à choisir la voie professionnelle.

Journées portes ouvertes le 23 février

C'est le cas pour le BTS Transport et le BTS Négociation relation client, enseignés dans l'établissement. Ils forment l'un et l'autre, des professionnels très recherchés par les entre-

prises. Les étudiants se voient proposer des postes à responsabilités, dont certains il y a peu, étaient réservés uniquement aux hommes. Mais cela a changé. À l'image du parcours de cette jeune fille, récemment diplômée, qui est chargée d'organiser des transports nationaux et internationaux, en dirigeant une équipe d'une vingtaine de routiers, tous des hommes... Cette année, le lycée a organisé une cérémonie de remise des diplômes aux lauréats 2010. Les étudiants des années précédentes, dont certains ont poursuivi en licence et en master, et des entrepreneurs étaient conviés. L'initiative va être pérennisée. De quoi renforcer la motivation et l'esprit de corps et créer un solide réseau de professionnels et d'anciens élèves. Deux journées portes ouvertes sont organisées, le 23 février, spécifiquement pour les BTS, et le 26 mars pour toutes les autres filières du lycée. ■

Infos : 04 67 13 35 00 et www.lmpmf.fr

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier Pierre-Azéma
04 67 02 48 52

Thé dansant avec disc jockey, organisé avec le comité de quartier les Aubes / la Pompignane, le 27 février, de 15h à 18h.

Maison pour tous Méлина-Mercouri
04 99 92 23 80

Stage de calligraphie, le 12 février, de 14h30 à 16h30, organisé par l'association Papyrus et Parchemin.

Jardin partagé, le 18 février de 10h à 12h. Au programme : fabrication de caissettes de semis. ♦

Plateau d'improvisation, le 18 février, de 21h à 23h, avec la Cie des Sherpas.

À la recherche d'un menteur, théâtre, proposé par Eurogrèce, le 19 février de 18h à 20h. ♦

République 1



L'architecte Rudy Ricciotti a remporté le concours organisé pour la réalisation du pont de la République, qui sera situé derrière le nouvel hôtel de ville. Ce pont de 17 m de large et de 74 m de long sera doté de deux voies de plus de 3 m chacune, et dans chaque sens, d'un trottoir de près de 3 m de large et d'une piste cyclable de 2 m de large. Il sera réalisé en béton fibré, un procédé de fabrication innovant. Les travaux devraient démarrer mi-2012 et s'achever 14 mois plus tard, au second semestre 2013. Ce projet s'inscrit en complément du réaménagement de l'avenue Raymond-Dugrand, de la création de la place Picasso et de l'avenue Théroigne-de-Méricourt, actuellement en cours. La mise en service de ce pont permettra une amélioration sensible de la circulation dans cette partie de la ville.

République 2

La Ville a confié la conception et le suivi de la ZAC République, la dernière pièce du quartier Port-Marianne, à l'agence d'architecture Nicolas Michelin, associée à l'architecte montpelliérain, Nicolas Boudier. Cette zone de 21 hectares, délimitée par l'avenue Raymond-Dugrand, la future avenue Nina-Simone et l'autoroute A9, sera constituée d'îlots denses en gradins, ouverts vers le sud. Elle sera réalisée de 2014 à 2020.

Près d'arènes

Saint-Martin - Aiguerelles - Cité Mion - La Rauze - Tournezy



Les rails de la future ligne de tramway sont posés, avenue des Près d'Arènes.

Le billet de l'adjointe, déléguée au quartier

«Les comités de quartier sont des outils pour l'épanouissement de la citoyenneté»

Les Comités de quartier des Près d'Arènes ainsi que le Conseil consultatif de secteur, ont tenu leurs assemblées générales, devant des publics importants, et présenté des bilans d'activités en augmentation. Ces comités sont à la disposition de tous les citoyens du quartier, qui viennent y présenter une difficulté dans leur environnement, concernant la voirie, l'urbanisme, les incivilités, mais aussi proposer des idées pour améliorer leur cadre de vie. Ces comités sont des outils pour l'épanouissement de la citoyenneté. Ils jouent pleinement un rôle indispensable dans une ville moderne et solidaire, et sont à votre disposition. Vous pouvez les rejoindre très facilement en les contactant via les maisons pour tous de leur secteur (Caillens, L'Escoutaire, Boris-Vian). Le Conseil consultatif de quartier est composé de membres qui, au titre de leur résidence, de leur activité professionnelle ou associative concourent à la vie du quartier : représentants de comités de quartiers, associations de quartier, étudiants, élus du Conseil municipal des enfants...

CONTACT

■ **Maison pour tous l'Escoutaire**
67 rue des Razeteurs
Tél : 04 67 65 59 99

La réunion du Conseil consultatif du quartier a eu lieu le 14 janvier. Elle a permis de dresser un bilan des 12 mois écoulés et de prendre date pour les futurs projets.

Des idées pour le quartier

L'assemblée générale du Conseil consultatif du quartier (CCQ) s'est tenue le 14 janvier à la maison pour tous l'Escoutaire. Beaucoup d'habitants s'étaient déplacés pour cette réunion qui a fait le bilan de l'année écoulée. Il faut avouer que l'année a été riche pour le quartier.

Fin des travaux du tram cet été

Tout d'abord, il y a eu le réaménagement de l'avenue du Maréchal-Leclerc, entre la rue de la Manade et la rue des Razeteurs. Il s'agissait de requalifier totalement l'espace public avec la rénovation de tous les réseaux humides (eau potable, eaux pluviales et usées) et du réseau de l'éclairage public et de la voirie. Ces travaux ont été l'occasion de faire le point, avec les commerçants, sur le nombre de places de parking. Le chantier a duré un an et s'est achevé en octobre dernier.

Le président du CCQ a également évoqué le marché de Saint-Martin, ouvert fin 2009 où deux bornes électriques ont été installées dans le courant de l'année. L'objectif, à présent, est de faire de ce marché des Près d'Arènes, le grand rendez-vous du sud de la ville. Mais la grande affaire du quartier est bien évidemment la construction de la 3^e ligne du tramway. Débutés en mars 2009, les travaux se termineront cet été. En septembre, les rames rouleront pour les essais. Quatre



Le conseil consultatif concourt à la vie des Près d'Arènes.

arrêts (Saint-Martin, Restanque, Garcia-Lorca et La Rauze) jalonneront le quartier. Dans la foulée, le feuilleton du trou Arnal s'est achevé l'an dernier. Le futur parking d'échanges du tramway, situé en bas de l'avenue de Palavas, est en cours de construction.

Il comportera 650 places, dont 410 réservées aux utilisateurs. Parallèlement, un programme immobilier prévoit la construction de 350 logements.

La réunion a également été l'occasion de parler d'avenir et de projet. C'est d'ailleurs la rai-

son d'être du CCQ. C'est un lieu d'échanges, de dialogue et d'information, une instance consultative entre les habitants des quartiers et la municipalité et ses services. Le conseil consultatif de quartier formule des avis et émet des propositions.

Formuler des propositions

C'est ainsi que plusieurs idées ont été lancées. Notamment la possibilité de créer un parking de 30 places, non loin du gymnase Busnel, près de la maison pour tous l'Escoutaire. Le secteur de la Rauze a également été évoqué. «Jamais terminé», selon l'avis de certains habitants. Le CCQ entend plancher sur cette question cette année, même s'il est conscient que le dossier est étroitement lié au doublement de l'autoroute A9. Présents dans la salle, quelques résidents du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Acala, situé à la Rauze, ont tenu à remercier les riverains de l'accueil qu'ils leur a été réservé. En effet, les craintes suscitées par l'arrivée de cette structure, gérée par l'Avitarelle sont dissipées. Pour preuve, la formidable mobilisation des habitants qui ont cédé à ce foyer social, les ordinateurs dont ils ne se servaient plus. «Nous avons eu davantage de PC que prévu».

Infos : Conseil consultatif du quartier Près d'Arènes : 06 22 08 37 38

Un olivier a été planté à Saint-Martin, en signe de protestation contre des inscriptions racistes visant l'association Assalam.

Contre la haine



Il fallait réagir et ne pas laisser passer ! C'était le sens du rassemblement qui s'est tenu le 14 janvier. Il répondait directement à la dégradation de la porte d'entrée des locaux de

l'association Assalam, située au 228 rue Mont-Saint-Michel. Quelques jours plus tôt, des inscriptions racistes y avaient été apposées. Il a été décidé de planter un olivier, symbole de paix, devant les locaux de l'association, qui sert notamment de salle de prières pour les musulmans du voisinage. « Il faut dénoncer ces propos xénophobes et d'autant plus intolérables qu'ils visent une association qui participe au Vivre ensemble dans nos quartiers. Que l'association Assalam soit assurée de mon soutien et de celui de l'ensemble du Conseil municipal », a réagi le maire.

Ces inscriptions d'un autre âge interviennent précisément alors que, depuis plusieurs mois, les représentants des confessions musulmanes, catholiques, juives et protestantes ont entamé une réflexion commune sur les problématiques du quartier. Ainsi, aux côtés des élus de la Ville, la plantation de l'olivier s'est déroulée en présence d'Hubert Allouche, président régional du Conseil représentatif des institutions juives, de Driss El Moudni, président du conseil régional du culte musulman, du pasteur Rodrigue Sacramento et de l'abbé Jean-Côme About.

Une A.G. solidaire



L'assemblée générale de l'association A l'écoute Saint-Martin s'est déroulée le 20 janvier à la maison pour tous l'Escoutaire. L'occasion pour son président, Yves Barral, de remettre à l'association La clé, la somme de 2 000 €, bénéfice de la vente des Puces solidaires du mois de novembre. L'association a pour objet d'aider les enfants atteints de cancers ou de leucémies. Elle travaille en étroite collaboration avec le personnel du service oncologie de l'hôpital pédiatrique du CHU de Montpellier. Comme les années précédentes, les invendus des puces ont été remis aux Restaurants du Cœur et Relais Bébé.

Bientôt un club Age d'or

Le Centre communal d'action sociale a décidé d'ouvrir un club de l'Age d'Or à Saint-Martin. Il se situera à côté du magasin Spar, à proximité de la crèche Thérèse-Sentis. Cela permettra de mettre en place des échanges inter-générationnels réguliers. Les travaux débuteront dans le courant de cette année pour une ouverture prévue en fin d'année.



Beach pour tous !

Un stage gratuit de beach-volley est proposé aux 8-13 ans durant les vacances scolaires.

Le Montpellier beach-volley a rejoint le dispositif Sports pour tous. Du 28 février au 4 mars, les enfants peuvent découvrir ce sport olympique, de 14h à 16h au gymnase Ferrari (419 avenue du Docteur-Fourcade). Inscriptions dès le 14 février. La carte Montpellier sport est obligatoire. Infos : 06 21 64 61 30

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier Jean-Pierre-Caillens
04 67 42 63 04



Soirée orientale
le 11 février à 20h.
Apéritif concert avec le groupe SimSim. ♦

Maison pour tous l'Escoutaire
04 67 65 32 70

Loto de l'Age d'Or le 8 février de 14h à 17h, organisé par le club de l'Age d'Or Saint-Martin.

Soirée culturelle le 12 février à 19h30, organisée par l'association Jasmin d'Orient.

Bal de l'Age d'Or le 17 février de 14h à 17h. ♦

Spectacle : Tricotin de conte par la compagnie Les enfants du désordre, le 18 février à 19h. Après le spectacle, la soirée se poursuit autour d'une galette et d'une animation "close up" : un magicien déambule de table en table et propose des numéros de magie rapprochée... Sur réservation. ♦

Bal costumé du comité de quartier À l'Écoute le 19 février à 19h.

Stage de yoga le 20 février de 9h30 à 12h30, organisé par l'association Angasana.

Festival jeune public : Panique dans la salle de bain, le 28 février à 15h. Réservation obligatoire. ♦

Maison pour tous Boris-Vian
04 67 64 14 67

Exposition photo autour du Mexique, de Doria Celia Purata et Julien Berthaud, photographes du club photo. Du 11 février au 4 mars. De 9h à 12h et de 14h à 19h. Vernissage le 11 février à 18h30. ♦



Médiathèque Federico-Garcia-Lorca

La médiathèque est ouverte le mardi et le jeudi de 14h à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h ainsi que le vendredi de 14h à 18h. 162 avenue de Palavas. 04 99 13 39 49

Art de vivre

Culture



Sans titre d'Octavian Trautmansdorff.

Les 14 artistes

Photographies

- Bogdan Dziworski
- Seiichi Furuya
- Jitka Hanzlová
- Chris Killip
- Boris Mikhailov
- David Rosenfeld
- Michael Schmidt
- Wolfgang Tillmans
- Octavian Trautmansdorff
- Sergej Vutuc

Vidéos

- David Claerbout
- Muntean-Rosenblum
- Helmut Kandl
- Emil Rütiman



Aires de jeu, champs de tensions : figures de la photographie urbaine en Europe depuis 1970, l'expo présente les clichés et les vidéos de 14 artistes qui expriment un kaléidoscope de sensations corporelles au contact de nos espaces urbains. Au Pavillon Populaire, du 25 février au 24 avril. Tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Entrée libre. Infos : 04 67 66 13 46.

Culture

Littérature. En amont de la Comédie du Livre, la Ville propose des rencontres sur le thème des grands écrivains classiques. La première conférence du 15 février, au centre Rabelais, est consacrée à Homère.

Rencontres avec les génies de la littérature

Dans son ambition de donner une place de choix aux livres, la Ville propose des rencontres axées sur l'histoire littéraire et sur des thèmes en rapport avec ceux abordés à la Comédie du Livre. Ces rencontres mensuelles du mardi soir au centre Rabelais, s'intéressent à la grandeur du patrimoine littéraire, dans l'esprit de l'Agora des savoirs et ce, sans concurrencer l'actualité littéraire des libraires. Et puisque la Comédie du Livre, qui cette année aura lieu les 26, 27 et 28 mai prochains, porte sur la littérature des langues allemandes, les conférences de mars, avril et début mai seront consacrées aux lettres et figures germaniques. La vie culturelle de Montpellier voit beaucoup de rencontres littéraires, des lectures de poésie etc. mais peu sur l'histoire de la littérature. Là est la singularité.

Le fou d'Homère

La première rencontre a lieu le 15 février, avec pour invité éminent : Homère, en la personne de Philippe Brunet. Ce descendant des Samourais,



Sur scène, Philippe Brunet se consacre à livrer la parole grecque.

brillant helléniste, professeur à l'université de Rouen est tombé en amour d'Homère dès l'âge de dix-sept ans. Il organise, un peu partout en France et dans le monde, des lectures collectives de ses traductions de *Illiade*, un travail de 25 ans. À l'École normale supérieure, il croise dans un café, André Markowicz, traducteur de Pouchkine, qui l'embarque dans l'univers des traducteurs. Philippe Brunet

ressent alors les vertiges de cette immersion dans une langue, une pensée, une respiration qu'est la traduction. Il décide de se consacrer à la traduction de l'un des poètes grecs les plus secrets, Pindare. Ce fils d'Héraclite commence à se faire connaître d'un public émerveillé de tout comprendre car homme de théâtre, il joue avec le masque. Ce fou d'Homère dit volontiers « Avec le masque, je fais

arriver la parole (...). Par la force rythmique, par la parole qui déferle, on fait surgir des profondeurs de la mémoire, le personnage ressuscité, plus fort, plus beau par la magie universelle, intemporelle de la langue grecque ». Sa traduction de la poésie d'Homère est une expérience à la fois vocale et interactive. Il nous fait entendre *Illiade* en français et en grec, une étrange mélodie, en version originale.

Pour le premier jalon posé à la comédie du livre de mai, Jacques Le Rider, universitaire, germaniste et historien viendra le 15 mars parler d'un autre génie : Goethe. Cet esprit humaniste, passionné de géologie et de botanique, n'est pas seulement l'auteur de Faust.

Avant la Comédie...

Ces conférences, en amont et en aval, de la manifestation printanière s'harmoniseront tout au long de l'année, tels les rayons de l'astre solaire. Durant la Comédie du livre, beaucoup de rendez-vous sont proposés, dès lors, l'espace et le temps dédiés à la littérature sont ainsi étendus sur l'année. Enfin, quand la Ville défend le livre, objet de transmission, de savoir et de plaisir, elle y associe les libraires indépendants, qui par leur diversité, sont des passeurs de culture. Ils seront présents au centre Rabelais. La philosophie de ces rencontres est d'offrir les grands classiques au grand public, avec l'exigence de l'excellence, une invitation à découvrir ces monuments séculaires et inépuisables. ■

Infos : 04 67 34 73 30

L'association Lire et Faire Lire, soutenu par la Ville est un programme éducatif d'ouverture à la lecture, porté dans l'Hérault par la Ligue de l'enseignement.

Lire, un vrai plaisir

Cinquante ans, c'est l'âge minimum requis pour être bénévole à Lire et faire lire. Dans toute la France, 12 000 personnes, prennent le chemin des écoliers pour faire partager à

250 000 enfants leur plaisir de la lecture dans 5 500 écoles et structures éducatives. Ils offrent de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et de la littérature. Lire et faire

lire intervient sur les temps scolaires et périscolaires, dans des crèches, des associations socioculturelles ou des bibliothèques. Les séances de lecture, en groupe de 2 à 6 enfants maximum, une ou deux fois par semaine, sont axées sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Cette

année le ministère de l'Éducation nationale vient d'inscrire le programme Lire et faire lire au Bulletin officiel dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

Des bénévoles formés

À Montpellier, le dispositif Lire et faire lire est porté par la Ligue de l'enseignement, par le biais de conventions. Une trentaine de bénévoles intervient dans les écoles maternelles Docteur Roux, Geneviève-Bon, Louis-Figuier, Prokofiev, Mozart, Chaptal, Surcouf et dans les élémentaires Michel-de-l'Hospital, Jules-Michelet, Louis-Armstrong, Paul-Langevin, Rabelais et dans des crèches La Coccinelle, La Petite Sirène, Les Petites Chapérons Rouges. Mais aussi dans les maisons de quartier, les

hôpitaux, tous les lieux dans lesquels il y a des enfants. Des conventions de partenariat sont en cours d'élaboration avec la Ville qui soutient cette action pour formaliser les interventions sur les temps périscolaires et les Accueils de loisirs sans hébergement. Les bénévoles choisissent les livres qu'ils aiment, mais ils peuvent être conseillés par les enseignants. Comme ils ne sont pas des professionnels, des formations leur sont proposées : lire en public, Lire la poésie, Lire aux tout petits. Les bénévoles organisent aussi des soirées conte avec les parents et préservent l'image de l'aïeul qui transmet aux enfants le désir et le plaisir de lire. ■

Infos : Lire et Faire Lire Hérault : 04 67 04 34 90 et www.lireetfairelire.org



Des séances de lecture en petit comité.

Culture

Le Festival Montpellier à 100% a lieu du 16 au 27 février. Il propose d'aller à la découverte d'univers sonores et visuels éclectiques, décalés voire atypiques

L'énergie d'un festival militant

Dans le champ musical, le Festival Montpellier à 100% est un événement majeur très fortement soutenu par la municipalité dans le cadre de sa politique culturelle. Outre les financements et aides logistiques, elle met à disposition des lieux prestigieux, tels que le Carré Saint-Anne ou la Panacée. Cette manifestation populaire se déroule du 16 au 27 février dans toute la ville. Initié par la Méridionale des Spectacles, en octobre 2002 pour fêter le centième numéro du magazine *Le Coca'Zine* (devenu *Let's Motiv Méditerranée*), le Festival Montpellier à 100% a pour ambition d'offrir un large panorama des pratiques musicales actuelles sur les espaces de la ville. La Méridionale des spectacles, association militante, a pour objet la démocratisation des musiques actuelles. Le collectif qui organise le Festival 100% est fondé sur un manifeste. La programmation est confiée à un comité de réflexion artistique, dont les choix sur appel à projets, s'articulent autour d'un univers créatif et singulier, dédié aux formes musicales innovantes et inédites. Le festival revendique son statut associatif, son implication dans le champ de l'économie sociale et solidaire et son rapport à la ville et à ses habitants.

Un écrin pour les artistes

Cette année, le festival change de saison, il se déroule en hiver, pour mieux se coordonner à l'agenda culturel de la Ville. La programmation originale s'appuie sur des artistes émergents nationaux et internationaux et offre aux artistes locaux une vraie visibilité. Et comme l'indique Yves Bommenel, le



Frère animal, tragi-comédie musicale au théâtre Jean Vilar.

directeur : « Le festival est un écrin pour les artistes prometteurs ». Il investit des lieux décalés avec des installations vidéos et musicales contemporaines d'artistes reconnus, comme cette année, le très beau projet *les mécaniques poétiques d'Ez3kiel* au Carré Sainte-Anne. L'auditorium du musée Fabre laisse Carte Blanche à *Instants vidéo*, courts métrages d'art sonore. Le théâtre Jean-Vilar présente la Comédie musicale *Frère Animal*. La salle Victoire 2 donne *Carte blanche* à Marvin avec Pneu, Papier Tigre,

Electric Electric. De jeunes talents se produisent au Rockstore : Némir, Set & Match, Foam Tips. Le festival 100% se clôturera par un brunch à la maison pour tous Voltaire avec des animations pour les enfants. Michaël Delafosse, adjoint au maire délégué à la culture dit volontiers : « Sa programmation exigeante valorise l'image de notre ville et de sa politique culturelle. Ce festival apporte 100% d'énergie positive dans la ville ». ■

Infos : www.festival100pour100.com

Le Théâtre Jean-Vilar programme, les 16 et 18 février, *le battement d'ailes du cornichon*. Ce spectacle de mimes et de manipulation d'objets est une création de Fabien Coulon.

L'effet cornichon

« Ce personnage de mau-
vaise foi, est têtue, obtus,
mais doué de tous les pouvoirs.
C'est une chance d'incar-

ner un super-héros (zéro) ! »
Voilà comment Fabien Cou-
lon parle du personnage qu'il
joue dans la pièce de sa nou-

velle création, *Le battement d'ailes du Cornichon*. Membre de l'équipe de France de danse sur glace, entre 1987 et 1993, il suit ensuite une formation à l'école de cirque Fratellini, mêlant acrobaties, équilibres, jongleries, arts du clown. Jusqu'en 2000, il est directeur de l'école de cirque de Lyon et ses pas le conduisent à Montpellier, où il intègre le centre des arts du cirque Balthazar, en qualité d'enseignant, metteur en scène. Il crée le groupe Lalala, quintet de chansons françaises déjanté et décalé. Et c'est en 2004, qu'il fonde la compagnie Blabla productions qui mêle le cirque, la musique, les marionnettes, les clowns, la magie et

la manipulation d'objets. Une compagnie dont le leitmotiv est : le décalage, quel qu'il soit !

Entre le burlesque et la magie

Monsieur Cornichon voit le jour en 2010, tout droit sorti de l'imagination de Fabien Coulon. Et ce Monsieur Cornichon est le prototype du décalé, malgré une existence des plus ordinaires, cadencée par l'accomplissement de ses tâches ménagères. Mais il a un grand don, celui de rendre le réel poétique. Dans la pure tradition de Jacques Tati ou de Buster Keaton, ce personnage muet est exceptionnellement expressif usant de tocs, de tics,

de chapeaux, de bulles de savon, de balles de ping-pong. Il nous embarque dans un univers absurde, presque ubuesque et drôle, d'une poésie surprenante. Ce Monsieur Cornichon est un peu magicien. L'effet cornichon, comme l'effet papillon provoque un certain chaos. Un simple battement d'ailes... et voilà la tornade qui déboule. « Le clown est dans l'urgence, dans l'immédiateté, en ces traits, je suis clown », dit Fabien Coulon, qui pourrait se vanter et clamer tout haut, Monsieur Cornichon, c'est moi ! ■

Infos : théâtre Jean-Vilar, le 16 février à 15h et le 18 février à 19h - 04 67 404 139



Un spectacle accessible dès l'âge de 5 ans.

Culture

Films, séries, et courts-métrages. La Ville ouvre ses portes au 7^e art en créant un bureau du cinéma.

Moteur, on tourne au Clapas !

Un bon scénario, des acteurs connus et un lieu idéal : Montpellier. Voilà les ingrédients nécessaires à la réalisation d'un film dans de bonnes conditions. Compte tenu du nombre croissant de demandes de tournages, la Ville a décidé d'ouvrir un bureau du

cinéma destiné à faciliter l'accueil des productions. Depuis 2004, la Région Languedoc-Roussillon soutient les productions de longs métrages, courts métrages, téléfilms et documentaires. Il était donc logique que Montpellier s'implique et accompagne les produc-

tions dans la mise en place logistique. Le Bureau du tournage travaille donc en étroite collaboration avec la Commission du film LR-Cinéma. Les productions bénéficieront d'une exonération de la redevance

d'occupation du domaine public, de démarches administratives simplifiées, d'un accompagnement des repérages et d'un soutien à l'organisation des castings. La gratuité des lieux de tournage permettra d'améliorer considérablement l'attractivité de la ville.

Des figurants de la région

L'accueil d'un tournage, d'autant plus dans un contexte de crise, génère de nombreuses retombées sur le tourisme, l'économie et l'emploi. Pour le tournage de *Omar m'a tué*, Rochy Zem a choisi Montpellier. Avec son équipe, il s'y est

installé entre le 18 au 23 décembre ainsi qu'en juin dernier. On a pu le croiser avec Sami Bouajila, Denis Podalydès, Shirley Bousquet. Le film bénéficie de l'appui logistique de Languedoc-Roussillon Cinéma (Commission du Film), de la Ville de Montpellier et du soutien

financier de la Région LR. Des techniciens, des comédiens et des figurants de la région ont participé à ce tournage. De plus, France Télévisions lance une série, baptisée *Antigone 34*, dont la réalisation est prévue à partir de la mi-février à Montpellier ! Claire Borotra, nouvelle femme flic en

sera l'héroïne. De par sa qualité architecturale et environnementale, Montpellier possède de nombreux atouts et les productions aiment venir dans notre région, qui n'a pas encore été trop exploitée par le cinéma contrairement à Marseille. Si elle n'est pas encore la Ciné-cité, Montpellier, en termes d'image, est digne d'une cité du 7^e art. ■

Infos : 04 67 34 88 80



L'équipe du film *Omar m'a tué*, réalisé par Roshdy Zem et tourné au Palais de Justice.

Le cinéma municipal Nestor-Burma ouvre à Celleneuve le 12 février. José Garcia, son parrain, y présente, en avant-première, son dernier film.

Le ciné se lève à l'ouest



L'équipe du cinéma.

C'est à une avant-première exceptionnelle que les spectateurs du nouveau cinéma Nestor-Burma de Celleneuve vont assister les 12 et 13 février. Cette nouvelle salle municipale ouvre ses portes en fanfare, en diffusant à 14h30, plus d'un mois avant les autres, le dernier film de José Garcia, *Chez Gino*, de Samuel Benchetrit, en présence de l'acteur, parrain de la salle. Il s'agit du coup d'envoi de la programmation de cette salle de 111 places, ancien cinéma public, que la Ville a acheté. Ainsi débute le week-end portes ouvertes avec la projection de 4 courts métrages, ayant pour thème le cinéma.

Confié à Serge Fendrikoff, ce cinéma de quartier annonce déjà une programmation éclectique : « Il y aura des films populaires de qualité, tout en n'excluant pas des films d'auteurs, explique le directeur. Des cycles seront également proposés ».

Les enfants sont particulièrement chouchoutés. Un tarif préférentiel (3 euros pour l'enfant et accompagnants) leur est proposé dans le cadre d'une programmation Spéciale jeune public. Pas moins de 9 films sont programmés d'ici juin. Et d'ores et déjà, Nestor-Burma est prêt à participer au dispositif scolaire d'éducation à l'image Ecole et cinéma. « C'est aussi un cinéma de rencontres avec les spectateurs autour des films, précise Serge Fendrikoff. Nous travaillons avec les associations locales autour d'événements. Le 24 février, c'est le collectif Cocola qui présente *La forêt d'émeraude* de John Boorman, avec entre autres, des animations musicales, des dégustations de tapas, mojitos... » Des ciné-discussions sont également prévues comme celle du 18 février autour de *De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites* de Paul Newman. Pour certains films, Nestor-Burma rede-

viendra un cinéma "comme les autres" en diffusant des nouveaux long-métrages. C'est ainsi que mercredi 23 février à 14h, le film lauréat du Léopard d'Or au dernier festival de Locarno *Winter Vacation* est programmé en sortie nationale. Et la direction annonce déjà *Tron* en 3D ou encore *True Grit* des frères Coen. ■

Infos : Cinéma Nestor-Burma, 2 rue Marcellin-Albert.

* Accès aux projections sur réservation au 06 46 45 71 64

L'Écran des enfants

16 - 22 février
Azur et Asmar

16 - 22 février

Le Tigre et les animaux de la forêt

23 février - 8 mars

Arriety et le petit monde des chapardeurs

Sport

Le service des sports propose de nombreuses activités pour les enfants durant les vacances. Et notamment des nouveautés dans le cadre du dispositif La tête et les jambes.

Du neuf pour les stages vacances

Lancés l'année dernière, les stages La tête et les jambes ont connu un réel succès. Le principe est simple : il associe une activité physique à une activité intellectuelle. Les stages se passent pendant les vacances scolaires et sont organisés, par le service des sports de la Ville et bon nombre d'associations partenaires. Cette année, de nouveaux stages sont prévus dès les vacances de février. Des activités associant par exemple, escrime et expériences sur la chimie de l'eau ou encore un stage d'aéronautique avec un baptême de l'air.

ciper à différents ateliers chaque semaine. Il suffit de prendre contact soit directement avec les associations partenaires, soit avec le service des sports. Retrouvez toutes les offres de la Ville sur le site internet de la Ville (www.montpellier.fr) et sur la plaquette qui est disponible dans les lieux publics habituels. ■



Le monocycle est une des nouvelles disciplines.

«Notre ville démontre une nouvelle fois sa volonté de demeurer la cité sportive entre toutes»



Sophie Boniface-Pascal, adjointe au maire déléguée au sport solidaire

Des activités gratuites

Parallèlement à ces stages mêlant sport et réflexion, les enfants ont aussi la possibilité de pratiquer une seule activité parmi la vingtaine proposée durant la première semaine des vacances. Cette fois encore, il y a des nouveautés, notamment en direction des 4-6 ans, comme la baby lutte, par exemple. La découverte du monocycle est également possible pour les plus grands. Pendant la deuxième semaine des vacances, les éducateurs sportifs proposent des stages multi-sports. Les inscriptions ont lieu à partir du 14 février. Les activités sont ouvertes à tous, gratuitement (hormis l'équitation et la pêche). La seule obligation est d'être titulaire de la carte Montpellier Sports. Il est possible de parti-

Les nouveautés de La tête et les jambes

Claquettes tap danse (7-11 ans) Stage de claquettes et initiation-perfectionnement à l'anglais, avec réalisation d'une bande dessinée en anglais. Proposé par l'association Claquettes en Vogue. Salle de sports Lachenal.

Un coup d'épée dans l'eau (10-13 ans)

Stage d'initiation à l'escrime et ateliers chimie sur le thème de l'eau. Proposé par le MUC Escrime et Connaissances/asso. Peps. Espace Pitot. **Inscriptions** : 04 67 63 39 53 (après-midi).

À la découverte de la 3^e dimension (11-15 ans)

Une journée de stage le 3 mars avec un baptême de l'air et initiation aux métiers de l'aéronautique (navigation, météo, mécanique...). Proposé par l'Aéroclub de l'Hérault Languedoc-Roussillon. Aéroport de Fréjorgues.

Athlétisme éducation santé (6-11 ans)

Course, saut, lancé avec des interventions ludiques sur le dopage, la nutrition, la santé et la prévention des accidents domestiques.

Proposé par le Montpellier athlétique Méditerranée. Stade Philippiès.

Inscriptions : 06 82 72 42 30.

Volley et reporter journaliste (9-15 ans)

Jouer au volley et construire en collectif un reportage audiovisuel du jeu des équipes. Proposé par A.S.L. jeunes, Montpellier Croix d'Argent Volley. Gymnase Colas.

Les nouvelles activités**Aïkido et travail au bâton (6-12 ans)**

au Dojo de l'école Jacques-Brel. Partenaire : Aikikan Dojo. **Inscription** : 06 20 79 10 95 ou 04 67 69 29 29.

Baby lutte (4-6 ans)

au Dojo du gymnase Jouannique. Partenaire : MUC Lutte. **Inscription** : 06 21 64 61 30.

Beach volley (8-13 ans)

au gymnase Ferrari. Partenaire : Montpellier beach volley. **Inscription** : 06 21 64 61 30.

Monocycle (10-18 ans)

au gymnase Batteux. Partenaire : Union départementale sportive Léo Lagrange. **Inscription** : 04 67 50 02 35.

Tambourin (8-13 ans)

au parc Montcalm. Partenaire : Sport tambourin club. **Inscription** : 06 42 97 46 75. **Infos** : **Service des sports**. 04 67 34 72 73

Deux clubs de football, Le FC Petit Bard et l'AS Cévennes s'impliquent dans la solidarité internationale.

Au service des plus démunis

Le 21 janvier, onze joueurs des clubs du FC Petit Bard et de l'AS Cévennes se sont retrouvés sur un terrain de foot de Casablanca au Maroc. Ils affron-



La Ville a participé à l'opération en offrant des jouets aux orphelins.

taient l'équipe du COC Casablanca. Le match a vu la victoire des jeunes des Cévennes par 1 but à 0. L'essentiel n'était pas là. Les Montpelliérains avaient surtout répondu à l'appel de l'association Smiley. Cette jeune association, présidée par Tarik Saghiri, a organisé une action humanitaire au Maroc. Il s'agissait de collecter et d'acheminer du matériel scolaire, des vêtements et des jouets aux enfants d'orphelinats de Casablanca. Un match amical organisé entre l'équipe montpelliéraine et celle de Casa a été l'occasion d'un moment ludique de rencontres et de dialogues. Cette visite éclair de deux jours a permis d'apporter 600 kg de matériel.

S'investir pour autrui

L'opération ne pouvait que séduire Gharib el-

Hamyouni et Jean-Damien Castanier, respectivement présidents du club AS Cévennes et du FC Petit Bard. « Nous ne pouvions que répondre favorablement à cet appel, affirme Jean-Damien Castanier. Depuis sa création, notre club de foot entend faire du socio-sportif en améliorant le quotidien des jeunes et en les éduquant. Cette opération va dans ce sens et surtout permet aux jeunes de s'investir en faveur d'autrui. Enfin, il y a aussi un aspect sentimental car de nombreux joueurs de FC Petit Bard sont d'origine marocaine ». La délégation montpelliéraine comptait une trentaine de personnes. Elle était accompagnée de la présidente de l'Etoile européenne du dévouement civil et militaire, Anh Dao Traxel. ■

Infos : association Smiley - 06 12 25 17 83

Sport

Claquettes. Montpellier s'est distinguée aux Rencontres internationales cet hiver, grâce à l'association Claquettes en vogue, dont la renommée grandit chaque année un peu plus.

Clap, snap et step !

L'histoire débute en avril 1993. Éric Scialo crée l'association Claquettes en vogue. Il s'agissait de faire partager aux autres sa passion des claquettes, ce style de danse né aux États-Unis au XIX^e siècle. « Le but de l'association est d'éveiller le désir de pratiquer, de découvrir et de perfectionner l'activité récréative et de loisir des claquettes, précise Éric Scialo. On peut commencer la pratique dès l'âge de 4 ans, et ce, sans limite d'âge ». Dès ses débuts, l'association s'est fait connaître en participant aux Rencontres Internationales de Bourg-la-Reine où les créations sont jugées par des connaisseurs d'horizons différents, triés sur le volet. Tout est passé en revue : l'allure générale, le mouvement, l'expression, la créativité, la musicalité, le choix du costume. Au fil des ans, l'association a remporté de nombreux prix, mais l'apothéose a eu lieu en novembre dernier, quand Claquettes en vogue a raffé tous les premiers prix. « C'est une formidable récompense pour notre travail, se réjouit Éric, encore étonné du succès de son association. Nous sommes quatre professeurs à



Le festival de claquettes se déroule tous les deux ans.

enseigner à 180 élèves ». L'enseignement se fait dans plusieurs maisons pour tous de la ville (Boris-Vian, George-Sand, Voltaire, Colucci, Rosa-Lee-

Parks), ainsi qu'à la Maison des jeunes de Castelnaud-le-Lez. Un très grand éventail horaire permet aux élèves de se perfectionner au cours des

années, en s'insérant dans le niveau qui leur convient le mieux. Six niveaux enfants et six niveaux adultes sont proposés. Des cours d'exercices, de chorégraphies et d'improvisation offrent la possibilité aux élèves de diversifier leurs connaissances. « Les claquettes permettent de développer son écoute musicale, indique Éric Scialo. Elles aident à bien savoir coordonner ses mouvements. Pas besoin d'avoir fait de la danse auparavant ». Tous les deux ans, l'association organise à Montpellier un festival qui au fil du temps, est devenu un rendez-vous incontournable. Outre le travail présenté par les professeurs de l'association, d'autres compagnies de claquettes sont invitées à se produire. Le prochain festival à lieu du 22 au 25 avril. Il y a également des stages organisés à Montpellier et à l'extérieur, ouverts à tous. Des intervenants extérieurs, comme Thomas Marek (Allemagne), Max Pollak (USA) et Fabien Ruiz (Paris) proposent une autre approche des claquettes aux élèves afin d'élargir leurs connaissances techniques. ■

Infos : Claquettes en vogue. 06 03 59 12 83 - 04 67 17 45 21

**Pieds et poings**

Le Body fighting club de Montpellier organise le

19 février un stage technique de perfectionnement kick boxing et Muay Thai, encadré par Jérôme Le Banner et Brice Guidon. Il a lieu de 14h à 17h au gymnase René-Cazaban (2 avenue Charles-Flahaut). Ce stage est accessible à toutes personnes, hommes, femmes, adolescents, ayant déjà pratiqué la boxe pied poing. Chaque participant apportera son propre matériel (short, tee-shirt, coquille, protège-dents,

protège-tibia, gants pleins, serviette...). **Infos** : 06 11 99 55 77 ou mathias.stevenard@gmail.com

Open de Sarbacane

L'association Sarbacane de l'Hérault organise les 16 et 17 avril le premier Open montpelliérain de ce sport de tir. Il se tiendra au gymnase Les Garrigues, avenue du Comté-de-Nice. Les pré-inscriptions doivent s'effectuer par courriel à as.sarbacane@free.fr. Les frais d'inscription se montent à 5 € par tireur. **Infos** : Lionel Barthe au 06 67 23 63 76

**Découvertes**

Les débuts de mois peuvent être sportifs ! En effet, tous les premiers vendredis du mois, l'association Rollers in Montpellier propose une randonnée d'une vingtaine de kilomètres. Elle est ouverte à tous, à condition de savoir freiner et tourner sur le plat. La balade démarre place du Nombre-d'Or, à Antigone. Rendez-vous est donné le 4 mars à 20h45 pour un départ à 21h. Pour les amateurs de tai chi, c'est les premiers samedis du mois que des cours gratuits d'initiation sont proposés par le service des sports de la Ville en partenariat avec les professeurs de l'association Tai Chi ITCCA. Ces rendez-vous, dont le prochain est fixé au 5 mars (10h30), s'adressent aux jeunes et aux adultes. Ils se déroulent sur les pelouses de l'esplanade entre le lac et le Corum. **Infos** : 04 67 75 04 45 (tai chi). <http://rollerinmontpellier.over-blog.com> (rollers).

Agenda**Football**

Mosson Ligue 1
20 février à 17h
Montpellier - Lille
5 mars à 19h
Montpellier - Rennes

Rugby

Du -Manoir Top14
12 février à 14h
Montpellier - Clermont
4 ou 5 mars
Montpellier - Agen

Rugby à XIII

Sabathé
27 février à 15h
Montpellier - Carcassonne

Handball

Bougnol
16 février à 20h30
Montpellier - Toulouse

Volley

Coubertin
19 février à 20h
Montpellier-Saint-Quentin
5 mars à 20h
Montpellier-Toulouse

Water-polo

Olympie
12 février à 20h30
Montpellier - Aix-les-Bains
5 mars à 20h30
Montpellier - Nice

Patrimoine**Visites guidées**

Chaque 3^e lundi et vendredi du mois, Radio Clapas (93.5 FM) décrypte et met en lumière notre patrimoine local, à travers une série d'émissions intitulées *Les murs ont des oreilles* réalisées en partenariat avec l'Office de tourisme et la Ville de Montpellier. Pour aller plus loin dans votre découverte, suivez en parallèle les visites guidées thématiques...

8 février à 15 h : **Le Montpellier du XIX^e siècle**
Tarif plein : 14,50 €. Tarif réduit : 13,50 €.

15 février à 15h : **Au cœur du Montpellier mélomane, rencontres avec les luthiers**
Tarif unique : 13,50 €.

28 février à 15h : **Saint Charles : une chapelle hospitalière**
Tarif normal plein 9,50 €. Tarif réduit 8,50 €.

1^{er} mars à 15h : **La Faculté de médecine**
Tarif unique : 13 €. Attention : interdit aux moins de 12 ans.

3 mars à 15h : **Jeu de piste pour les enfants à travers la ville**
Forfait 15 € pour 1 ou 2 enfants de 7 à 11 ans + 1 adulte accompagnant.

Infos et réservation :
04 67 60 60 60

Aristide Cavallé-Coll, le plus illustre facteur d'orgue français du XIX^e siècle est né le 4 février 1811. Cet artisan a connu une ascension sociale fulgurante.

Un faiseur de sons

Construire un instrument est un art difficile. Les artisans qui s'en chargent sont de véritables artistes. Aristide Cavallé-Coll construisait des orgues. Comme son père et son grand-père. Au XIX^e siècle, ce Montpellierain était l'un des plus grands facteurs d'orgue d'Europe.

Le Poikilorgue

C'est le 4 février 1811 qu'il naît, rue de la Verrerie-Basse. Non loin de la cathédrale Saint Pierre, dont l'orgue, construit par le célèbre Jean-François Lépine, 30 ans plus tôt, vient d'être restauré par le père d'Aristide, Dominique Cavallé-Coll. La fabrication d'orgues est la spécialité de cette famille, originaire du Tarn, dont la réputation s'étend jusqu'en Catalogne (le nom Coll vient de la grand-mère barcelonaise d'Aristide). C'est au sein de l'atelier paternel, et aux côtés de son frère aîné Vincent, que le jeune garçon commence son apprentissage. En 1827, les Cavallé-Coll s'installent à Toulouse. Les commandes de construction ou de restauration affluent. Dominique entretient des relations étroites avec les notables de la ville. C'est à eux qu'il présente l'instrument qu'il vient d'inventer, le Poikilorgue, qui annonce le futur harmonium. Il est utilisé au théâtre du Capitole et attire l'attention de Rossini, le compositeur, lors d'une représentation en 1832.

L'année suivante, Aristide, âgé de 22 ans, s'installe à Paris. Au même moment, on met au concours la construction d'un grand orgue pour la basilique de Saint-Denis. Fortement appuyé par le préfet de Haute-Garonne, ami de son père, Aristide ravit le marché à des concurrents plus prestigieux. Il lui faudra néanmoins sept années pour réaliser cet instrument monumental. Cette importante commande conduit toute la famille à s'installer définitivement à Paris.

600 instruments

L'entreprise Cavallé-Coll Père et fils prend peu à peu un essor impressionnant. Le système de relations et d'alliances est mis à contribution. Il s'agit de conquérir le marché des orgues des cathédrales, lequel ouvre celui des orgues de province. L'entreprise bénéficie du soutien du beau-frère d'Aristide, Hippolyte Blanc, fonctionnaire au ministère des Cultes, qui distribue les commandes publiques.



Aristide Cavallé-Coll est le type même de l'artisan provincial qui opère une formidable ascension sociale dans la société capitaliste du XIX^e siècle. La liste des récompenses qu'il obtient est impressionnante : chevalier de la Légion d'honneur en 1849, officier en 1878, médailles, grands prix aux Expositions nationales et universelles... Il est admiré et respecté. Plus de 600 instruments sont sortis des ateliers Cavallé-Coll. On en trouve en France, en Europe (dont une quarantaine en Espagne), aux États-Unis et même en Chine. Paradoxalement, les finances de la société ne seront jamais florissantes. Les somp-

teux ateliers spécialement construits pour Aristide, avenue du Maine ainsi que l'hôtel particulier qui s'y trouve aussi, sont des gouffres financiers. En 1891, c'est la liquidation. Un homme d'affaires rachète alors les locaux et l'outilage qu'il loue à Cavallé-Coll afin de poursuivre l'activité. Ce n'est pas suffisant. En 1898, un ancien apprenti d'Aristide, Charles Mutin, rachète l'entreprise. Le Patron, comme on le surnomme, se retire chez sa fille Cécile où il meurt le 13 octobre 1899. ■

Source : *Les facteurs d'orgues Cavallé-Coll*, de Roland Galtier (Bulletin historique de Montpellier - N°24 - juin 2000).

Patrimoine

Montpellier possède deux orgues issus des ateliers Cavallé-Coll. Leur son est remarquable, mais ils ont besoin d'une restauration.

Des Cavallé-Coll dans la ville



L'orgue de Saint-Mathieu n'est plus utilisé.

Aucun orgue portant la prestigieuse signature d'Aristide Cavallé-Coll existe à Montpellier. Néanmoins, deux églises de la ville abritent des instruments fabriqués par les proches du célèbre

facteur. Etabli à Nîmes, son frère aîné, Vincent, construit en 1863, un bel orgue de deux claviers et 19 jeux pour l'église Saint-Mathieu (rue Germain). C'est d'ailleurs dans cet édifice que Vincent et Aristide furent baptisés. À la suite de nombreuses transformations, il ne subsiste de l'instrument d'origine, muni de deux claviers, qu'une quinzaine de jeux. « Il est fatigué et nous ne l'utilisons plus, précise le père Montjean, bien que le son soit remarquable ». Il partage cette qualité avec l'autre Cavallé-Coll de la ville, qui, lui, retentit souvent en l'église Saint-Denis (place Saint-Denis). Il a été construit en 1837 par le père et l'oncle d'Aristide. « L'orgue actuel n'a plus rien à voir avec l'instrument originel, explique Monique Richard, l'organiste de l'église. Il est transformé et agrandi au fil du temps ». Placé sur une tribune surplombant la nef, l'orgue dispose de trois claviers et 32 jeux.

Besoin de restauration

Depuis 1962, Monique Richard le fait vivre chaque week-end, lors des offices religieux. Elle ne veut pas jouer sur un autre.

« C'était mon professeur de piano, monsieur Granier qui en jouait. Quand il est décédé, j'ai pris la suite. À l'époque, c'était un enfant de chœur qui actionnait la soufflerie des tuyaux ! » C'était avant que l'électrification de l'instrument ait été réalisée en 1973. Les derniers grands travaux datent d'il y a plus de 25 ans. Il s'agissait de nettoyer entièrement l'instrument envahi par la poussière. Aujourd'hui, le vieil orgue est très fatigué. Des travaux de restauration sont nécessaires. « Le bois est vermoulu, il y a des fuites... bref, tout est à refaire. Mais il faut compter plusieurs centaines de milliers d'euros » constate Monique Richard. Avant d'ajouter que des concerts ou des ventes de gâteaux sont organisés pour recevoir des fonds. Mais, ironise-t-elle, « cela représente soixante ans de cakes pour réunir la somme ! » ■



Monique Richard est l'organiste de l'église Saint-Denis depuis 1962.

Silenci impausat a Sant-Pèire

Lo mes que ven, l'orgue bèl de la catedrala Sant-Pèire dintrará dins una fasa d'òbras de restauracion fòrça importants. Aquest intrument, fargat per Joan-Françès Lépine en 1776, a gausit de fòrça apòrts tècnics. D'ara, dintra dins lo sègle XXI qu'un tras que pichonet ordenador se va èstre integrat dins lo combinator. S'agís del mecanisme que permet a l'organista d'aprestar d'avança la brava varietat de timbres musicals diferents. Deseñant, milanta combinasons seràn servadas e salvagardadas amb una carta de piuse. Las autras òbras concernisson los quatre claviers, los saumiers e lo sistèma electric. Caldrà esperar 2013 per ausir clantir tornarmá aqueste joïèl musical del Clapàs. ■



L'orgue es classat monument istoric desempuèi 1990. **

Silence imposé à Saint-Pierre

Le mois prochain le grand orgue de la cathédrale Saint-Pierre entrera dans une phase de travaux de restauration très importants. Cet instrument, construit par Jean-François Lépine en 1776, a bénéficié de nombreux apports techniques depuis. À présent, il entre dans le XXI^e siècle, puisqu'un mini-ordinateur va être intégré dans le combinateur. Il s'agit du mécanisme permettant à l'organiste de préparer à l'avance la grande variété de timbres musicaux différents. Désormais, des milliers de combinasons seront stockées et sauvegardées sur une carte à puce. Les autres travaux concernent les quatre claviers, les sommiers et le système électrique. Il faudra attendre 2013 pour entendre retentir à nouveau ce joyau musical de Montpellier.

* Deux ans de travaux sont nécessaires

** L'orgue est classé monument historique depuis 1990.

Recherche

La biodiversité était à l'honneur lors de la réunion internationale qui s'est tenue le mois dernier à Montpellier. Elle fait suite au sommet de Nagoya, au Japon.

L'après Nagoya

Le mois dernier, Montpellier a été la capitale mondiale de la biodiversité. Du 17 au 19 janvier, la ville a accueilli la première réunion internationale chargée de mettre en œuvre un plan d'action pour la biodiversité. 31 participants représentaient plus de 2 100 villes et régions (dont Mexico, Montréal, Curitiba, Paris, Bonn, Lisbonne). Il s'agissait de préciser les étapes d'une série d'actions entreprises par les villes qui se sont engagées à Nagoya (Japon) en octobre dernier, lors du sommet mondial de la Biodiversité.

Pendant deux jours, les participants ont pu identifier des partenaires pour des projets communs et entamer la mise en place d'engagements contractuels établis entre ces différents partenaires. Cette méthode de production a engendré plus de



Les représentants de 2 100 villes étaient présents à Montpellier.

15 projets concrets. « 70% de la population mondiale sera urbaine en 2050, rappelle le maire de Montpellier. L'extinction des espèces est due aux comportements humains. Il en va de la responsabilité des villes de changer les habitudes. Pour préserver la biodiversité, c'est à l'échelon local qu'il faut agir. Les collectivités sont les

mieux placées pour impulser des projets et entraîner dans leur sillage les initiatives gouvernementales ». Le rapport détaillé de cette réunion de Montpellier sera diffusé auprès des gouvernements des 193 états signataires de la Convention ainsi qu'à l'ensemble des participants présents à Nagoya. Il présentera également une part

des contributions qui seront apportées à la prochaine conférence au sommet, en Inde, en octobre 2012.

Des projets internationaux

À l'issue de la réunion, Montpellier a été invitée à siéger au sein du comité consultatif de la Convention pour les villes et la biodiversité, qui accueille déjà Montréal (Canada), Curitiba (Brésil), Bonn (Allemagne) et Nagoya (Japon). Le rôle de ce comité de pilotage est de conseiller les collectivités locales à travers le monde, en matière de biodiversité.

Cette invitation est une reconnaissance internationale de l'action de Montpellier, qui se distingue depuis plusieurs années par sa volonté de protéger la biodiversité. La ville s'est d'ailleurs soumise à une évaluation concernant ses actions

en faveur de la biodiversité. Les indices, développés à l'initiative de Singapour concernent jusqu'à présent 35 villes autour du globe. Montpellier obtient la note de 80 sur 100. « Même si la note est bonne, remarque Hélène Mandroux, nous allons nous améliorer pour obtenir un meilleur résultat lors de la prochaine évaluation ».

D'ores et déjà, faisant suite à la réunion de Montpellier, la Ville a enclenché plusieurs projets internationaux, notamment celui de fédérer un réseau francophone, incluant Montréal et Paris. Une collaboration avec Mexico est envisagée afin de monter des expositions communes. « Mais, martèle le maire, nous devons surtout impliquer les citoyens dans la préservation de la biodiversité et accroître la collaboration avec nos scientifiques locaux ». ■

Un plan d'actions municipales a été adopté pour préserver la biodiversité. Voici quelques exemples parmi la centaine qui a été définie.

Objectif biodiversité

Le plan d'action adopté par le Conseil municipal l'année dernière est bâti autour de 3 axes principaux :

Observer et connaître

Plusieurs inventaires des espèces (faune et flore) sont en cours de réalisation afin de dresser un état de la diversité présente sur la commune. Des formations naturalistes sont mises en place en direction des agents municipaux de la Direction paysage et nature. Des formations à la reconnaissance d'un certain nombre d'espèces sont également proposées aux citoyens.

Conserver et restaurer

Des plans de gestion pour la conservation des écosystèmes dans les parcs et espaces naturels sont élaborés par le service des Espaces verts ainsi qu'une stratégie de gestion des friches. De nombreux équipements, dont des jardins refuges, destinés à accueillir la



La protection de la biodiversité passe par chacun d'entre nous.

biodiversité dans les espaces publics sont mis en place (refuges pour les insectes, aménagements pour les batraciens, etc.). Des prairies fleuries sont conçues avec des espèces méditerranéennes et la construction de mares permet de faire revenir des espèces inféodées à ces milieux humides.

Sensibiliser et éduquer

Le projet Darwin regroupe un ensemble d'actions visant à sensibiliser le public à la faune et la flore sauvage. Les opérations Main verte permettent d'inciter les habitants à favoriser la venue de la biodiversité dans le milieu urbain. Des panneaux sur les espèces présentes à Montpellier sont peu à peu installés tandis que les jardins partagés deviennent des lieux d'expérimentation sur les pratiques respectueuses de l'environnement. Enfin, chaque année, la fête de la biodiversité sensibilise le grand public. ■

International

L'Espace Jacques-I^{er}-d'Aragon héberge les associations occitanes, ibériques et sud américaines de Montpellier.

À l'heure hispanique

Depuis trois ans que l'Espace Jacques-I^{er}-d'Aragon est ouvert, il se positionne peu à peu comme le lieu incontournable de la culture hispanique à Montpellier. Situé dans le quartier Richter, le bâtiment de deux étages, dessiné par Adrien Fainsilber, abrite 15 associations occitanes, ibériques et d'Amérique du Sud de la ville. « Fédérées en un même lieu, indique Jacques Touchon, adjoint délégué au rayonnement international, elles ont plus de facilités à travailler ensemble et à partager des projets ». C'est d'ailleurs ce à quoi elles planchent depuis plusieurs mois. L'objectif est de monter en commun des événements pour le grand public. Plusieurs

avaient profité de l'espace que leur offre la vaste place de la Révolution-Française.

Une superficie de 275 m²

Neuf associations* se partagent le premier étage de l'immeuble, dénommé le plateau Magellan. Des salles de cours et de réunions permettent à chacune d'elles d'exercer son activité. Le 2^e étage est réservé à l'Occitanie et est géré par la Région. Il abrite le centre de formation professionnel occitan, la confédération des calandretas, la fédération départementale des calandretas, le Cercle occitan, ainsi que le siège social de l'institut Latinitas et Lecture et Oc.



La Journée des associations, le 19 septembre a permis de faire venir le public à l'Espace Jacques-I^{er}-d'Aragon.

idées sont à l'étude, notamment organiser des projections de cinéma en plein air. Un programme devrait être finalisé dans le cours du mois de février.

Cette idée de manifestations communes est née l'an dernier à l'occasion de deux événements. Les associations s'étaient réunies en juillet pour célébrer la victoire de l'Espagne, lors de la Coupe du monde de football. Le 19 septembre, elles avaient organisé une Journée des associations qui a connu un beau succès. À cette occasion, les adhérents

Le rez-de-chaussée de l'Espace Jacques-I^{er}-d'Aragon accueille une grande salle polyvalente destinée aux associations et habitants du quartier. Le lieu, d'une superficie de 275 m², est doté d'une estrade pour les spectacles et conférences, d'une kitchenette et d'une réserve pour le matériel. ■

Infos : Espace Jacques-I^{er}-d'Aragon. 117 rue des Etats-Généraux. 04 67 83 71 86. Tramway : ligne 1 (arrêt Port Marianne).

* Casa de España, Colonia española, Iberia Cultura, Amitiés franco-colombiennes, Montpellier Cuba solidarité, Senzala, Casa Amadis, Amigos de Europa et le Conseil des résidents espagnols.

**L'année du chat**

L'association Amitié Franco-Vietnamienne organise le 12 février, une grande soirée pour célébrer le nouvel an vietnamien, appelé fête du Têt. La manifestation aura lieu à partir de 18h30, à la salle des Rencontres. Le bénéfice obtenu pourra financer, en grande partie le projet humanitaire prévu pour 2011. Au programme : spectacle vietnamien de chants et danses, repas, soirée dansante, stands d'artisans, tombola...

Inscriptions : 06 15 51 97 69

Découvrir les auteurs germaniques

La Maison de Heidelberg élargit son café littéraire. Désormais, ce rendez-vous consacré à la littérature de langue allemande se déroule en français, un mardi par mois, à 20h. Pas besoin d'être germaniste ou germanophone pour y participer ! Le prochain aura lieu le 15 février.

Infos : Maison de Heidelberg. 4 rue des Trésoriers-de-la-Bourse. 04 67 60 48 11

Cinéma sous les alpages

La 4^e semaine de cinéma suisse se déroule du 11 au 16 février, au Centre Rabelais et dans les cinémas Le Royal et Utopia. Organisée par l'association C'est Rare-Film, en collaboration avec le Consulat général de Suisse à

Marseille, la manifestation présente 7 films de fiction, 3 en allemand, 2 en italien et 2 en français, dont *Cœur animal* de Séverine Cornamusaz, Prix du cinéma suisse 2010. Cette année, l'association innove avec l'intégration de 2 documentaires dans la programmation : *Journal de Rivesaltes* (1997) et *Un petit coin de Paradis* (2008), 2 films de Jacqueline Veuve, cinéaste-ethnologue qui viendra elle-même les présenter. **Infos :** 06 18 72 57 03

Gaspard, Melchior et Balthazar

Célébrer la fête des Rois Mages, comme en Espagne, c'est ce qu'a organisé l'association Hispanothèque.

Le 8 janvier, plusieurs dizaines de personnes ont défilé dans l'Écusson, offrant aux passants chocolats et friandises. Puis, à la Maison des relations internationales, des animations étaient proposées : des contes sur les Rois mages, un concert de musique espagnole, une exposition de cartes postales publicitaires en espagnol. Tapas et buvette étaient également au rendez-vous. **Contact :** Hispanothèque@gmail.com

Les rendez-vous de l'Espace Martin-Luther-King

11 février / Le collectif Alba Amérique latine organise une soirée de solidarité au profit des enfants handicapés d'un orphelinat du Pérou, de 18h à 23h.

15 février / Forum social sur l'éducation. Café actualité organisé de 11h à 15h par le Centre de documentation Tiers-monde.

Infos
Espace Martin-Luther-King.
27 boulevard Louis-Blanc 04 67 03 26 71
ou 04 67 34 70 11.

Agenda culturel

Nos rendez-vous

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Jeune public

9, 12 et 13 février
La sorcière du coulis coulant



Compagnie du Capitaine, à partir de 3 ans.

16h / Théâtre de la Plume

9, 12 et 13 février
Le Voyage d'Abel Babel



Compagnie Belle Pagaille, à partir de 6 ans.

16h / La Vista

Du 15 au 18 février
Masques & nez

Commedia dell'arte improvisée, à partir de 10 ans.
19h les 15, 16
20h45 les 17, 18
Théâtre des 13 Vents

16 et 18 février
Le battement d'ailes du cornichon



Spectacle de Fabien Coulon par la Compagnie Blabla productions.

15h le 16 et 19h le 18
Théâtre Jean-Vilar

16, 19, 20, 23, 26 et 27 février
Le trésor de Malicia Vargas



Par la Compagnie Totawami, à partir de 3 ans.

16h / Théâtre de la plume

20, 23, 24, 28 février et du 1^{er} au 6 mars
Le Bal des Chiffons



Théâtre d'objets et marionnettes par la Compagnie l'Awantura, à partir de 4 ans.
16h / La Vista

Du 28 février au 6 mars

Le voleur de vent
Cie Théâtre des 4 Saisons. Marionnettes et ombres colorées à partir de 2 ans.
16h / Théâtre de la Plume

Du 7 au 13 mars
C'est pas la mer à boire!



Spectacle de clown par le Collectif Théâtre Lila, à partir de 3 ans.
16h / La Vista

Du 7 mars au 30 avril
Grand festival de magie



16h / Théâtre de la Plume

Théâtre

Du 7 au 11 février
Perthus



De Jean-Marie Besset. Mise en scène : Gilbert Désveaux. Avec Alain Marcel, Sylvain Dieuaide et Brice Hillairet. 11 février : la représentation est donnée au profit du Refuge.

19h les 7, 9 et 10
20h45 le 11
Théâtre des 13 Vents

Du 9 au 13 février
La Dernière Bande



19h les 9, 10 et 12
20h45, le 11
17h, le 19
Théâtre Pierre Tabard

Du 9 au 11 février
On ne sait comment



De Luigi Pirandello. Mise en scène de Marie-Josée Malis.
19h15 les 9 et 10 et 20h30 le 11
La Vignette

10 et 11 février
Traces...

D'Aurélien Rousseau. Compagnie Le petit théâtre du pain.
19h le 10
21h le 11
Théâtre Jean-Vilar

Du 10 au 13 février
L'Estantquet



Par la Cie La Rampe TIO. Mise en scène Claude Alranq.
19h le 10, 21h le 11 et le 12, 18h30 le 13 / La Vista

Du 17 au 20 février
Le Joueur d'Echecs



De Stefan Zweig. Avec André Salzet.
19h le 17, 20h45 les 18 et 19 et 17h le 20
Théâtre Pierre-Tabard

18, 19, 20, 24, 25 et 26 février
Ocho

Cabaret latino. Compagnie L'Astrolabe. Mise en scène Sébastien Lagord.
19h les 17 et 24, 21h les 18, 19, 25, 26 et 18h30 les 20, 26
La Vista

19 février
Effroyables Jardins



18h / Théâtre Pierre-Tabard

21 et 22 février
Notre terreur

Création du collectif D'ores et déjà.
19h15 le 21 et 20h30 le 22
La Vignette

Du 22 au 26 février
Harper Regan



Mise en scène Lukas Hemleb, avec Marina Foïs, Gérard Desarthe, Louis-Do de Lencquesaing, Alice de Lencquesaing, Caroline Chaniolleau.

19h les 22, 23 et 24
20h45 les 25 et 26 /
Théâtre des 13 Vents

Du 22 au 27 février
Il était une fois Michel Leiris



de Jacques Bioulès.
20h45 les 22, 25 et 26, 19h les 23 et 24, 17h le 27
Théâtre du Hangar

24 février
Frère animal



Tragi-comédie musicale.
21h / Théâtre Jean-Vilar

Du 24 au 26 février
Baba la France

De Caroline Girard et Rachid Akbal.
19h le 24, 20h45 les 25 et 26
Théâtre Pierre-Tabard

Musique

9 février
Concert baroque
La création de Joseph Haydn.
Opéra Berlioz Le Corum

11 et 13 février
Krzysztof Penderecki



Thrènes, à la mémoire des victimes d'Hiroshima. Bartok, symphonie pour violon n°1 opus posthume.

Mahler, symphonie n°5 en ut dièse mineur. Dorota Anderszewska au violon.
20h30 le 11 et 10h45 le 13
Opéra Berlioz - Le Corum

11 février
Broussai + Rootz Underground (reggae)
20h / Victoire 2

13 février
Dr Feelgood
Dans le cadre du festival *This Is England*.
20h / Secret place

14 février
Musique de chambre

Duo de Michel Raynié à la flûte et Christophe Sirodeau au piano.
19h15 / La Vignette

17 février
Amadéus



Figures du Siècle, Borusan String Quartet et F. Say.
20h30 / Salle Pasteur - Corum

18 février
Concert symphonique



Figures du Siècle / A. Vakoulsky / B. Berezovsky
20h30 / Opéra Berlioz - Corum

19 février
Gospel pour 100 voix



20h30 / Zénith

19 février
Les Playboys
Rock Rhythm'n'Blues 60's - Nice et **The Mockers**
Rock Garage - Virginie / USA.
20h / Secret Place

22 février
Amadeus jazz
Michel Portal Quartet.
20h30 / Salle Pasteur Corum

23 février
Là-bas dans les Calanques



Opérette de l'Ensemble vocal lyrique *Il était une fois...* Proposé par le Comité des fêtes de Montpellier. Vente de billets sur place.
Infos : 06 78 55 33 47
14h30 / Salle des rencontres

11 février
Broussai + Rootz Underground (reggae)
20h / Victoire 2

13 février
Dr Feelgood
Dans le cadre du festival *This Is England*.
20h / Secret place

Agenda culturel

23 février
Asa
Beautiful imperfection.
20h / Rockstore



Les jeudis en musique

Concerts gratuits et ouverts à tous, les jeudis de 12h15 à 14h sur le Campus de l'Université Paul-Valéry, dans la salle Jean-Moulin, Maison des Etudiants.
10/2 : Jean-Marie Ecay Trio
17/2 : Rockingchair
24/2 : King Projekt & Pierre-Jean Gaucher
Infos : Tél : 04 67 14 23 78 et adjila.berroubache@univ-montp3.fr ♦

23 février
Angra + Kattah + Fall & Bounce (métal)



20h / Victoire 2

25 février
Renaud Papillon Paravel
20h / La Laiterie



25 février
Lee Fields + Charles Bradley
Cosmic Groove sessions
21h / Jam

25 février
Festival 100%



Marvin + Pneu + Papier tigre + Electric Electric.
20h / Victoire 2

4 mars
The Hyènes
(Rock Français - France)
Phil Gator et les monsters Georges.
20h / Secret Place

Cinéma

10 février
Chien enragé



De Akira Kurosawa (1949).
20h / Ciné-club Jean-Vigo

17 février
High sierra
De Raoul Walsh (1941).
20h / Ciné-club Jean-Vigo



22 février
Deux masques et la plume
20h / Studio Bagouet - Agora



23 février
Eloge de l'acteur extatique
19h / Studio Bagouet / Agora



26 février
Les plus grands ballets classiques
Moscou City Ballet
15h et 20h30
Zénith



Les 2 et 3 mars
Les Ballets de C de la B
Alain Platel / Franck Van Laecke / Gardenia
20h / Théâtre de Grammont



Jusqu'au 14 février
Ismaël Benziani alias Ferd, peinture.
Galerie Saint-Ravy ♦

Du 14 au 27 février
Les mécaniques poétiques d'Ez3kiel
Expo Festival

à 100%, installations interactives.
20h le 16
vernissage et le 17, conférence débat « Bar des Sciences » en nocturne
Carré Sainte Anne ♦



Du 15 au 29 février
Cyril Hatt et Alex Terror
Expo Festival à 100%.
Galerie Saint-Ravy ♦

Du 25 février au 24 avril
Aires de jeux et champs de tensions



Aspects de la photographie urbaine en Europe depuis 1970.
Tous les jours sauf le lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Pavillon Populaire ♦

Du 4 mars au 3 avril
Vladimir Skoda
Sculptures - Une proposition des Amis du Musée Fabre.
Carré Sainte-Anne ♦

Jusqu'au 12 mars
Et pis meû là, et pis teû là !

Exposition sur les problématiques du "point de vue", avec les œuvres de Tjeerd Alkema, Willem Cole, Philippe Decrauzat, Helmut Dörner, Seamus Farrell, Sigurdur Arni Sigurdsson, Arnaud Vasseux, Véronique Verstraete.
Frac L-R

Et aussi

10 février
Soirée de poésie
par la Société des Poètes Français.

Pablo Neruda : la centaine d'amour, Vagabondage poétique en compagnie du Théâtre des Lumières, Poèmes d'amour, *les espaces infinis de l'âme* et scène ouverte aux poètes qui souhaitent lire ou chanter leurs textes.
18h / Salle Pétrarque

19 et 20 février



Stage de peinture pour adultes sur le thème de l'art abstrait.
10h à 15h30 le 19, 13h à 17h le 20.

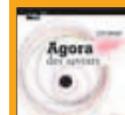
Atelier Elisabeth Girard
(46 rue Frédéric-Bazille)
Infos : 04 67 64 84 87



25 février
Les plus beaux numéros du monde
Cirque.
20h30 / Zénith

Du 28 février au 4 mars
Stage de dessin pour enfants et ados sur le carnet de voyage. **De 14h à 16h.**
Atelier Elisabeth Girard.

L'Agora des savoirs



Le 2^e cycle s'intitule : *Nous et les autres : relativité, universalités des valeurs ?*

- Le 16 février, Philippe Descola, anthropologue, présentera une conférence : *Autour de "la fabrique des images"*.
- Le 23 février, René Otayek, directeur de recherche au CNRS, s'interrogera sur le thème *La France et l'autre, en universalisme et différencialisme*.

- Le 2 mars, Julien Loiseau, maître de conférences en histoire de l'Islam médiéval à l'université de Montpellier 3, évoquera *La civilisation de l'Islam au miroir des identités*.

Les séances ont lieu les mercredis soir à 20h30 au centre Rabelais, dans la limite des places disponibles.
Infos : montpellier.fr et 04 67 34 73 30 ♦

Carré Sainte-Anne
Place Sainte-Anne
04 67 60 82 42
Ciné-club Jean-Vigo
Centre Rabelais
27 bd Sarraill
04 99 13 73 72
Corum
(Opéra Berlioz / Salle Pasteur).
Esplanade Charles-de-Gaulle
04 67 60 1999

Frac L.R.
12 rue Castillon
04 99 74 20 35
Galerie Saint-Ravy
Place Saint-Ravy
04 67 34 88 80
Institut de calligraphie
35 rue de la Valfère
Jam
100 rue Ferdinand de Lesseps
04 67 58 30 30

L'Agora
Centre Chorégraphique,
Boulevard Louis-Blanc
04 67 60 06 70
La Laiterie des Beaux-Arts
4 rue du Lunaret
09 54 93 44 36
La Vista
42 rue Adam-de-Craponne
04 67 58 90 90

Pavillon populaire
Esplanade Charles-de-Gaulle
04 67 66 13 46
Rockstore
20 rue de Verdun
04 67 06 80 00

Salle des rencontres
de la mairie
1, place Francis-Ponge
04 67 34 70 00
Secret Place
25 rue Saint Exupéry
21 de la Lauze
34 430 Saint Jean de Védas
04 67 68 80 58
Théâtre de la Plume
6 rue Guillaume Pellicier
04 67 58 73 78

Théâtre des Treize Vents.
Domaine de Grammont
04 67 99 25 25
Théâtre Jean-Vilar
155 rue de Bologne
(tram "Halles de la Paillade")
04 67 40 41 39

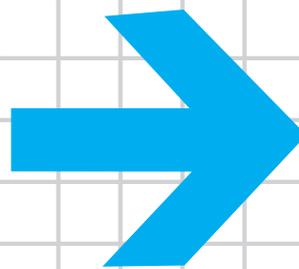
Théâtre Pierre-Tabard
Lakanal
17 rue Ferdinand-Fabre
04 67 16 28 82
Théâtre de la Vignette
Université Paul-Valéry
Montpellier III, Route de Mende
04 67 14 55 98

Théâtre du Hangar
3 rue Nozeran
04 67 41 32 71
Victoire 2
Mas de Grille,
Saint-Jean-de-Védas
04 67 47 91 00
Zénith
Domaine de Grammont,
avenue Albert-Einstein
04 67 64 50 00

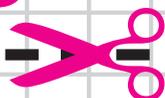
Payez en ligne la cantine, la crèche, la garderie



En quelques étapes simples,
créez votre compte Babinéo
sur lequel vous pourrez faire
vos règlements ou recharger
les cartes Midi.



**nouveau
service
mairie**



M

Montpellier **mille et une vies**